

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed /
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

L'OPINION PUBLIQUE

Journal Hebdomadaire Illustré

Abonnement, payable d'avance : Un an, \$8.—États-Unis, \$3.50.
Tout semestre commencé se paie en entier.
On ne se désabonne qu'au bureau du journal, et il faut donner au moins quinze jours d'avis.

Vol. XI.

No. 39.

Prix du numéro, 7 centins.—Annonces, la ligne, 10 centins.
Toute communication doit être affranchie.
Les remises d'argent doivent se faire par lettres enregistrées ou par bons sur la poste.

JEUDI, 23 SEPTEMBRE 1880

AVIS IMPORTANTS

L'Opinion Publique est imprimée et publiée tous les jeudis par la COMPAGNIE DE LITHOGRAPHIE BURLAND (limitée), à ses bureaux, Nos. 5 et 7, rue Bleury, Montréal.

Le prix d'abonnement pour ceux qui paient d'avance, est de TROIS PIASTRES par année pour le Canada et TROIS PIASTRES ET DEMIE pour les États-Unis; mais on exige de ceux qui ne se conforment pas à cette règle \$3.25 par année s'ils ne paient qu'au bout de trois mois, et \$3.50 s'ils ne règlent qu'à la fin de l'année.

Les lettres d'abonnements ou traitant d'autres affaires doivent être adressées à G.-B. BURLAND, Gérant, ou : "Au Gérant de *L'Opinion Publique*, Montréal."

Adresser les correspondances littéraires : "Au Rédacteur de *L'Opinion Publique*, Montréal."

Si une réponse est demandée, il faut envoyer une estampille pour en payer le port.

Lorsqu'on veut obtenir des exemplaires extra du journal, le prix de ces exemplaires, en estampilles ou autres valeurs, doit accompagner la demande.

Nos abonnés à Montréal sont priés de nous faire connaître toute irrégularité dans le service du journal.

NOTRE PRIME

Nous avons à offrir à nos abonnés, cette année, une prime qui va faire sensation, la plus belle à l'exception d'une seule, de toutes celles que nous avons données depuis l'existence de L'OPINION PUBLIQUE. C'est une grande gravure qui représente la sainte Vierge tenant sur ses genoux le Christ et saint Jean-Baptiste enfants. Rien de plus poétique, de plus charmant que cette gravure; elle éveille les souvenirs les plus religieux, inspire les sentiments les plus suaves. Nous sommes sûrs que ceux qui l'auront vue une fois, voudront l'avoir à tout prix pour la faire encadrer.

Que nos abonnés se hâtent donc de payer ce qu'ils nous doivent afin d'avoir droit à cette prime et que ceux qui ne sont pas encore abonnés à L'OPINION PUBLIQUE se hâtent de le devenir.

Il n'y a pas un pays au monde où les propriétaires de journaux offrent au public autant d'avantages. "Je suis heureux, nous disait quelqu'un, d'être abonné à L'OPINION PUBLIQUE, c'est un journal intéressant et instructif : il forme relié un volume précieux que je conserve avec soin, mais que je puis vendre au bout de l'année assez cher pour me rembourser de ce qu'il me coûte, et j'ai par-dessus le marché une prime qui vaut, à elle seule, le prix de l'abonnement." Rien de plus vrai et ceux qui sont en état d'apprécier ces avantages devraient se faire un devoir de répandre partout L'OPINION PUBLIQUE, de la faire recevoir dans toutes les familles où on sait lire.

Auront droit à notre prime tous ceux qui auront payé leur abonnement jusqu'au premier janvier prochain et les nouveaux abonnés qui auront payé une année d'avance.

ÇA ET LÀ

Dans le beau mandement que Mgr l'archevêque de Québec vient de publier au sujet de la colonisation, Sa Grâce déplore les ravages de l'émigration. Evidemment Mgr Taschereau ne croit pas à l'émigration providentielle.

* *

M. le juge Routhier a maintenu l'élection de M. Perrault, député conservateur de Charlevoix, et condamné le pétitionnaire à payer les frais.

Une dépêche de Québec dit que M. Cimon, le pétitionnaire, aurait l'intention d'en appeler à la Cour Suprême.

* *

Le *Journal des Trois-Rivières* nous croyant capable de faire ce qu'il ferait sans doute lui-même, nous accuse d'avoir inventé la lettre que nous avons publiée comme venant d'un prêtre. L'honneur paraissant être un vain mot pour certains journalistes de ce pays qui croient que leurs extravagances religieuses doivent leur tenir lieu de tout, nous nous expliquons leurs soupçons.

* *

Le *Canadien* disait, il y a quelques jours, en annonçant la formation d'un cercle agricole sous la direction d'un prêtre dévoué : "M. David va sans doute dire que c'est de l'influence indue."

Non, quand les prêtres, fidèles aux traditions de leurs devanciers, s'enfoncent dans la forêt pour donner l'élan à la colonisation, ou lorsqu'ils travaillent dans leurs paroisses au progrès de l'agriculture et de l'éducation, lorsqu'à l'enseignement des sublimes vérités de la religion et de la morale ils joignent celui des choses les plus nécessaires à la prospérité du pays, il se montrent les dévoués de la religion et de la patrie, ils font l'œuvre de Dieu.

* *

Tous les journaux ont annoncé avec joie, il y a quelques jours, l'arrivée au milieu de nous d'un autre français, M. de Lalonde, qui vient, au nom d'une puissante compagnie, étudier les ressources de notre pays dans le but d'y placer des capitaux. M. Joseph Perrault s'est donné beaucoup de peine pour mettre ce monsieur en mesure d'accomplir sa mission, il leur a présenté les journalistes et quelques-uns des principaux citoyens de Montréal. Une excursion a été organisée pour lui faire voir les townships de l'Est et il est revenu enchanté de son voyage.

* *

Un nouveau journal vient de paraître à Québec. Son but est clair, limpide, ainsi qu'on le verra par la première phrase de son prospectus :

Notre journal, *Le Québécois*, est un journal déterminément dévoué à la cause de tous les principes et de tous les intérêts conservateurs, mais irrévocablement décidé à faire une guerre acharnée à la politique anti-québécoise du cabinet Chapleau et à ses allures injurieuses à l'honneur et aux droits de notre cité.

Le *Nouvelliste* annonce de son côté "qu'il est question de fonder à St-Roch de Québec un club politique dont l'objet principal serait de veiller à la propagation des principes conservateurs, et de

"réclamer pour la ville de Québec la part de patronage qui lui revient."

Chaque ville, chaque village de la province de Québec aura bientôt, outre son ange-gardien, un journal pour les protéger.

Les journaux poussent à Québec comme les navets, mais ils ne vivent guère plus que ce que vivent les navets. Si toutes les villes, tous les villages, toutes les paroisses, toutes les familles, tous les individus qui n'ont pas assez de patronage fondent un journal, ce sera amusant.

Nous ne disons pas cela pour blesser le *Québécois*, qui peut bien avoir raison de se plaindre, mais pour caractériser la situation politique de la province de Québec, pour démontrer que tout se réduit en ce moment à une question de patronage.

* *

Le *Nouveau-Monde* annonce que M. F. Parkman, historien américain, se consacre actuellement à faire l'histoire des dernières années de la domination française, époque fertile en guerres entre les Anglais et les Français.

L'ouvrage de M. Parkman commencera à la paix d'Aix-la-Chapelle pour finir à la mort de Wolfe et de Montcalm, et enfin à la prise de Québec. M. Parkman a eu le bonheur de pouvoir mettre la main sur quantité de matériaux inédits, notamment les lettres de Montcalm à sa femme, qui ont été mises à sa disposition par le présent marquis de Montcalm.

LA SITUATION EN IRLANDE

DANGERS DE L'AGITATION QUI S'Y FAIT

Constatons d'abord que *The United Kingdom*, le Royaume-Uni d'Angleterre est le Royaume le plus désuni qui existe; les Écossais ont une profonde antipathie pour les Anglais, que de leur côté les Irlandais haïssent de tout leur cœur. Depuis le 26 mai 1800, époque de l'Union finale, c'est-à-dire de l'Union législative entre l'Irlande et la Grande-Bretagne, les Irlandais n'ont cessé de protester contre cette Union, et le célèbre agitateur O'Connell a eu des successeurs qui n'ont pas craint de soutenir leurs réclamations les armes à la main. L'ouverture d'un Parlement à Dublin donnerait-elle à l'Irlande le bonheur et la prospérité absolus, c'est contestable, bien que ce soit la conviction des *Home Rulers*, à la tête desquels se trouve maintenant M. Parnell, membre de la Chambre des Communes.

Ni conservateurs, ni libéraux, troisième parti politique, les *Home-Rulers* ou Parnellistes, du nom de leur nouveau chef, ont inventé l'*obstruction* parlementaire, manœuvre qui consiste à prendre la parole les uns après les autres, à refaire chacun le même ennuyeux discours, lorsqu'il s'agit d'un bill sur l'Irlande; s'efforçant de fatiguer l'assemblée, de mettre obstacle aux délibérations, pour obtenir, ainsi que cela a eu lieu la semaine dernière, des séances qui durent vingt-deux heures consécutives, sans qu'il soit possible de voter aucune loi.

La tactique puérile des *Home-Rulers* n'est que désagréable surtout pour les députés qui tiennent à se coucher de bonne heure; car la loi qui n'est pas votée la veille, ne manque jamais de passer le lendemain; mais à côté de cette première

faction irlandaise, il y en a une seconde, bien autrement dangereuse, ne procédant plus légalement, mais dont les auxiliaires sont le pillage, l'incendie et le meurtre; j'ai nommé *the Land League*, la Ligue de la Terre.

Que veut cette sorte de Société agraire? C'est fort simple. "Le moyen de n'avoir pas de loyer à payer, c'est d'avoir une maison à soi," dit un vaudevilliste; eh bien! les Irlandais désirent mettre en pratique cette judicieuse pensée.

Le sol, en Irlande, aussi peu productif que mal cultivé, appartient en presque totalité à un nombre très restreint de propriétaires, dont les fermiers, ayant pris depuis de longues années, la douce habitude de payer mal leurs redevances, quand ils ne s'abstiennent pas entièrement de cette formalité, demandent aujourd'hui à devenir propriétaires à leur tour; seulement, comme il serait un peu leste de dépouiller purement et simplement les anciens propriétaires, les fermiers proposent d'acheter les terres. Avec quoi payeront-ils leurs achats, puisqu'ils ne peuvent acquitter leurs loyers?

L'Irlandais pauvre, mais malin, a trouvé le moyen de tourner cette grosse difficulté; ce n'est pas lui qui payera sa propriété, c'est le gouvernement qui, soldant par annuités les terres acquises à un prix fixé arbitrairement, les cédera au fermier, lequel sera débiteur et s'acquittera quand il pourra. Il y a là-dessus toute une combinaison financière, dont je vous fais grâce. Le gouvernement n'admet pas cette proposition, encore plus mal accueillie par les propriétaires, et ceux-ci, fatigués de ne rien percevoir de leurs revenus, usent de leurs droits légaux et font expulser judiciairement leurs tenanciers.

La Ligue de la Terre intervient; elle défend à ses membres de louer les terres dont les fermiers ont été chassés; elle défend d'acquérir les meubles, les bestiaux, les moissons saisis. Elle encourage la résistance en provoquant au besoin l'assassinat. Elle fait afficher dans les comtés des avertissements ainsi conçus :

"Quand vous aurez vendu vos récoltes, habillez vos femmes et vos enfants, et mettez le surplus du produit dans vos poches, mais ne payez pas vos propriétaires."

Le gouvernement, de son côté, renforce les garnisons d'Irlande, le parlement vote des sommes importantes pour l'entretien d'un corps spécial de constables, mais les meurtres continuent, les auteurs en sont rarement découverts, et les baillis chargés de faire exécuter les ordonnances de justice ne peuvent opérer qu'assistés de la force armée.

Le rejet, par la Chambre des lords, du bill dont le but était d'accorder des secours aux victimes des troubles qui ont éclaté l'année dernière, a mis le comble à l'agitation actuelle; si elle continue, il est probable qu'une réunion du parlement sera nécessaire en automne, et qu'on sera forcé de présenter un bill de *coercition* semblable à celui adopté en 1833, qui donnait au lord lieutenant d'Irlande, le droit d'interdire les meetings et de proclamer l'état de siège.

La Ligue de la Terre est puissante, elle reçoit de forts subsides, et ses adhérents sont nombreux. Ceux des cultivateurs qui n'en font pas partie, sont quotidiennement menacés de mort, on dépose à

leurs portes de petits cercueils, et on leur indique avec complaisance l'endroit où ils doivent être enterrés. L'intimidation remplace la persuasion. Les officiers de police sont impuissants déjà à défendre les individus qui réclament leur protection et pour veiller à la sécurité de certaines propriétés. Il leur faut, afin d'assurer leur propre sécurité, se renfermer dans des cabanes de fer qui mettent les occupants à l'abri des coups de feu; il est donc évident qu'on est à la veille d'une lutte sanglante entre l'Irlande et l'Angleterre, et s'il est impossible de prévoir le résultat de ces désordres, il est plus aisé d'affirmer que dans tous les cas, la misère irlandaise n'en sera pas soulagée, car elle tient à des causes autres que la trop grande élévation du prix des loyers, qui d'ailleurs, étant généralement impayés, ne peuvent pas, logiquement, avoir une réelle influence sur la détresse du pays. Ce n'est pas parce que les fermiers deviendront propriétaires, que les moissons seront abondantes, et ce n'est pas davantage parce que l'Irlande se gouvernera à sa fantaisie que ses habitants en seront plus riches.

Si les Home-Rulers, aussi bien que le land-league, employaient leur influence et les fonds dont ils disposent à réveiller l'industrie, à fournir aux pêcheurs de solides bateaux remplaçant leurs embarcations pourries impropres à aller à la mer: si l'émigration était favorisée afin de diminuer une population qui se multiplie trop facilement pour le sol sur lequel elle vit, il y aurait du moins quelques chances d'améliorer un état de choses très pénible, au lieu de l'aggraver par des excitations à l'émeute, dont la répression entraînera des catastrophes incalculables et malheureusement très prochaines.

NOS GRAVURES

La musique du 65ème régiment

Nos lecteurs aimeront à voir ce corps de musique populaire, et ceux qui connaissent son habile directeur, M. E. Lavigne, le reconnaîtront facilement. Notre artiste le représente jouant au jardin Viger, où pendant l'été il a fait les délices d'une foule enthousiaste. Il est incontestable que ce corps de musique, plus vulgairement connu sous le nom de Bande de la Cité, est digne de sa réputation. Les musiciens qui le composent sont presque tous des artistes, des hommes de cœur et d'énergie qui travaillent, se conduisent bien et cherchent à faire honneur au nom canadien. Ils sont fiers d'appartenir au premier corps de musique du Canada et ils comprennent la responsabilité que leur réputation leur impose.

Le terrain de l'Exposition

Cette gravure nous dispense de faire une description du terrain de l'exposition et de ses bâtisses, pavillons, restaurants, kiosques, etc. La semaine dernière a été consacrée, comme on sait, à l'exposition industrielle et horticole. Beaucoup de personnes ont été déçues, en arrivant sur le terrain, de ne pas voir les animaux. Elles ne pouvaient comprendre la raison d'un pareil arrangement et repartaient très mécontentes. Elles étaient venues de loin pour tout voir et le principal manquait. Le fait est que c'est un singulier arrangement difficile à expliquer et qui a induit en erreur et mécontenté des milliers de personnes.

Tournoi d'échecs à Wiesbaden

Le tournoi de Wiesbaden (Allemagne) qui a réuni seize joueurs, dont sept ou huit étaient des lauréats des tournois précédents, a été extrêmement brillant; il a été suivi avec beaucoup d'intérêt, non seulement par le grand nombre de spectateurs qu'il avait attirés, mais aussi par les amateurs du monde entier.

La lutte a été commencée le 4 juillet; chaque concurrent devait contester une partie contre tous les autres et devait

jouer deux parties par jour à raison de vingt coups par heure. Le programme a été suivi, car le tournoi a été terminé le 12 juillet; en huit jours, il a été joué 120 parties!!

CERCLE AGRICOLE

La convention Nationale du 24 juin dernier porte ses fruits. On se rappelle sans doute que, dans son rapport à la convention, M. Lesage suggéra l'idée de former dans chaque paroisse de la province des cercles agricoles, dont le but serait de stimuler l'étude de l'agriculture. Grâce à son curé, M. l'abbé T. Montminy, la paroisse de St-Agapit vient d'être dotée d'un de ces cercles qui peuvent et doivent jouer un si grand rôle dans l'avenir de notre pays. Le club St-Isidore, tel est le nom de ce cercle, se réunira deux fois par mois. Des conférenciers, désignés par M. le curé, y donneront des conférences. La première réunion a eu lieu dimanche dernier. M. l'abbé Montminy a donné une causerie sur la situation des cultivateurs de l'Irlande, de la France et de la Belgique, comparée à celle des Canadiens-Français. La salle était littéralement remplie.

Nous ne pouvons trop féliciter M. l'abbé Montminy et ceux qui l'ont si bien aidé, du trouble qu'ils se donnent pour le développement de l'agriculture. Grâce à l'exemple donné par les paroissiens de St-Agapit, nous verrons bientôt des cercles semblables au Club St-Isidore, se former dans toutes les principales paroisses de la province. Le résultat des réunions bi-mensuelles et des conférences sera une amélioration considérable dans notre manière de cultiver.

Dimanche, le 19 septembre, M. le Dr Dionne, donnera devant le Club St-Isidore, une conférence dont le sujet sera: "Le rôle du cultivateur dans la société; défauts du cultivateur canadien; moyens à prendre pour relever l'agriculture."

Les nouvelles d'Europe ne sont pas rassurantes.

La démonstration navale des grandes puissances n'a pas eu l'effet désiré. Les Albanais ont pris possession de Dulcigno, et il paraît évident que les puissances vont être obligées d'avoir recours à la France pour faire livrer au Montenegro le territoire promis.

En France, une autre crise ministérielle vient d'éclater. M. de Freycinet a donné sa démission comme premier ministre après une discussion violente relative à l'expulsion des congrégations religieuses. On croit qu'il sera remplacé par M. Jules Ferry.

Un numéro de journal ne suffirait pas à reproduire les mots pleins de finesse et les phrases à double entente de Talleyrand. Ce ne serait, du reste, que rafraîchir la mémoire du lecteur. Je me contenterai de citer un mot bien connu et qui prouve jusqu'à quel point le célèbre diplomate était maître de lui-même.

Au retour de la campagne de Dresde, Napoléon, ayant aperçu Talleyrand à son lever, lui dit de rester, qu'il avait à lui parler, et l'apostropha de la sorte:

—Que venez-vous faire ici? Me montrer votre ingratitude... Vous affectez d'être d'un parti d'opposition. Vous croyez peut-être que, si je venais à manquer, vous seriez membre d'un conseil de régence? Si j'étais malade dangereusement, je vous le déclare, vous seriez mort avant moi!

Alors, avec autant de grâce que de quiétude, Talleyrand répondit au maître irrité:

—Je n'avais, pas besoin, Sire, d'un tel avertissement pour adresser au ciel les vœux les plus ardents pour la conservation des jours de Votre Majesté!

—M. Le Query, un des rares vétérans de 1812, vient de mourir à Saint-Hyacinthe à l'âge de 87 ans.

MONUMENT DE SALABERRY

Sur l'invitation de M. Dion, secrétaire du "comité de Salaberry," plusieurs membres de la presse, quelques artistes et amis des beaux arts, se réunissaient au No. 30, rue Notre-Dame, pour examiner le modèle du monument de Salaberry, ainsi que la statue qui représente le vaillant colonel dans son costume de voltigeur. Cette statue est l'œuvre de notre habile sculpteur, M. L.-P. Hébert, élève de M. Nap. Bourassa.

La statue, haute de deux pieds, représente le colonel debout, les mains appuyées sur la poignée de son sabre.

La pose de la tête est remarquable et les traits de la figure sont d'une ressemblance extraordinaire.

La base est d'une grande simplicité, mais très élégante dans sa forme. Elle appartient au style dorique avec écussons portant les armes de la famille du héros, celles de Chambly et de la province de Québec. Sur la face principale est inscrit: "Au héros de Chateauguay, 26 octobre 1813."

Au bas de cette inscription est un trophée composé du drapeau des voltigeurs, d'une branche de laurier et d'une couronne. Le tout, exécuté en grand, aura une hauteur de 22 pieds et de 27 pieds y compris le tertre.

COLONISATION

Nous lisons dans le *Provincial* de Québec:

Un mandement de Mgr l'archevêque de Québec au sujet de la colonisation a été lu au prône de toutes les églises de cette ville, dimanche, le 12 courant.

Avec le patriotisme qui le distingue, Mgr l'archevêque s'est mis à la tête du mouvement qui se fait sentir en faveur de la colonisation depuis quelque temps.

L'autorité religieuse a compris que le seul moyen d'arrêter le flot d'émigration des canadiens aux Etats-Unis, était d'encourager la colonisation de nos riches vallées.

Malheureusement, l'état des finances de notre province ne permet pas au gouvernement d'accorder des sommes d'argent suffisantes pour donner au mouvement un nouvel élan.

En fondant une vaste société de colonisation, qui aura des ramifications dans tout l'archidiocèse de Québec, Mgr l'archevêque veut remédier à cet inconvénient.

Comme nous l'avons annoncé déjà, la société aura son siège principal à l'archevêché de Québec.

On lit dans le *Journal des Trois-Rivières* du 31 août:

Nous apprenons avec le plus grand plaisir que l'infatigable curé de Mont-Carmel, le Révd Messire de Carufel, activement secondé par son vicaire, le Révd Messire Grenier, touche enfin à la réalisation de son projet de colonisation des territoires du St-Maurice.

Ces deux dignes prêtres partent aujourd'hui même avec 80 colons, de Mont-Carmel, St-Maurice et des environs, pour aller jeter les bases d'une paroisse nouvelle sur les bords de la rivière Mekinac. Chaque colon emporte avec lui les provisions et les instruments nécessaires pour commencer immédiatement à défricher.

Comme nous l'écrivit le digne curé de Mont-Carmel, le premier travail de ces braves pionniers sera d'élever au milieu de la forêt une bâtisse qui servira de chapelle à la colonie, puis, après avoir fait à Dieu la première part, chacun travaillera avec plus de courage pour lui-même, à l'ombre de la croix qui console et fortifie.

Nous n'avons pas à douter du succès d'une entreprise qui commence sous de pareils auspices; ce succès est garanti par l'exemple de nos pères qui n'avaient point d'autre manière de faire de la colonisation.

Le Révd Messire Grenier demeurera jusqu'au mois d'octobre avec les colons pour les aider de ses conseils et de ses encouragements.

Notre gouvernement provincial qui a

eu, à la dernière session, la bienveillance d'accorder une certaine somme pour l'exploration du territoire choisi pour le nouvel emplacement, verra sans doute avec plaisir que cet argent a été judicieusement employé et n'a pas tardé à produire d'excellents résultats.

Honneur aux colons de St-Maurice!

RÉVERIE

Dieu a fait la vie douce aux hommes, eux seuls l'ont gâtée. Jugeons-la avec l'enfance du cœur et des sens; notre jeune passé portera contre nous une triste accusation en même temps qu'il justifiera le créateur. Avant que l'abus des passions eût corrompu en nous les joies fraîches et pures, avant que la société nous eût gâté de ses liens, étouffés dans ses froides étreintes, avant que nous eussions déshérité l'avenir en voulant tout connaître, oh! les campagnes étaient belles! les rayons du soleil nous arrivaient carressants; l'air avait d'invincibles mélodies, de suaves et pénétrantes odeurs; tout appelait nos sympathies; Nos fronts s'épanouissaient heureux sous la paquerette de la prairie et la rose qui fleurit le buisson; depuis, ils se sont empreints d'une pâleur ascétique et fatale: la vieillesse du cœur y a jeté ses ombres froides, austères, à jamais attristantes. Et la vie, de quel éclat, de quelle grâce d'amour elle se paraît! Ce n'est pas Dieu qui a mesuré l'air, l'espace et le bonheur à l'homme; ce n'est pas Dieu qui a mis dans nos âmes cette servile dépendance de l'opinion, cet ennui qui naît de l'oubli des autres; ce désespoir, cette haine ardente et solitaire qui s'élançait et bondissait frémissante sur la trace des mépris. "Sois juste, nous a-t-il dit; ne place pas ta confiance dans les choses d'ici-bas, car elles finissent; conserve surtout la simplicité du cœur."

Hélas! comme tous, nous avons reçu les dons qui font les jours; trouvant ces dons trop à la portée du vulgaire, nous les avons dédaignés, niés; nous avons fait servir notre intelligence à demander à la vie des biens irréalisables, à nous créer des misères d'orgueil et toute de convention, et dans notre folie nous avons crié avec Job: "Périsse le jour où je suis né, et la nuit dans laquelle une voix a dit: Un homme a été conçu! qu'elle ne soit pas comptée dans les jours de l'année ni dans le cercle des mois! Oh! que cette nuit soit solitaire, et que durant son silence on n'entende jamais les chants de la joie!"

Mon Dieu! tu m'as donné le sentiment du beau et du bon; tout indigne que je suis, je te bénis.

Madame A. DUPIN.

LA GARDE-ROBE DE SARAH BERNHARDT

Ou sait que Mlle Sarah Bernhardt a fait faire à Paris vingt-sept robes pour huit pièces de son répertoire, et vingt autres pour la ville, les diners, les réceptions, etc., soit au total quarante-sept pour la somme de 75,000 francs. Un joli denier. Voici la description de quelques-unes des de ces toilettes: Pour *Adrienne Lecouvreur*, robe Louis XV avec traîne en satinivoire, basques en étoffe de Chine bleue avec guirlandes de roses rouges et thé, corsage recouvert de point d'Alençon. Une autre robe est tout en soie brocart, tissu de Lyon, avec cascades de fleurs brodées sur la jupe et corsage relevé de dentelles de Bruges. Un déshabillé est tout en satin et dentelles du Languedoc. Dans *Camille* elle portera une robe de bal en satin blanc, rehaussée de magnifiques broderies de camélias sur couronne de perles brodées, avec traîne de cour. La robe s'agrafe sur l'épaule avec draperies de côté. Cette merveille ne coûte pas moins de 10,000 francs.

—Le nombre des maisons détruites par l'incendie dans les Cantons du sud-est, dépasse 130, et les pertes se montent à au moins \$100,000.



MUSIQUE DANS LES PLACES PUBLIQUES
CONCERT DE LA BANDE DU 65^{ÈME} BATAILLON DANS LE JARDIN VIGER, MONTRÉAL

LE NORD

LES NOUVEAUX CANTONS

Voici quelques notes toutes récentes sur les nouveaux cantons du Nord, que nous empruntons de la *Minerve* :

CHUTES AUX IROUOIS.—Ce village naissant, dans le canton Joly, promet un brillant avenir. Les emplacements, sur le bord de la rivière Rouge, se vendent pour la rente annuelle de \$4 ou \$50 comptant.

WOLFE.—Ce canton progresse à merveille. Une petite chapelle y est construite, pourvue de tous les ornements et vases sacrés nécessaires au culte. On y trouve plus de 150 familles. Le terrain est excellent, surtout au nord et près du lac de la Quenouille, qui est longé par un bon chemin.

Ce canton est presque tout couvert de bois francs, tels que l'érable, l'orme, le frêne, le hêtre, le merisier, le tilleul, etc. L'église est au 6ème rang et les colons sont répandus sur onze rangs.

ARCHAMBAULT.—Voilà un canton qui n'attend que les arpentages pour s'établir. Cependant les colons y pénètrent déjà sans qu'il n'y ait aucun chemin. La terre est excellente, peu rocheuse vers le sud, près du lac Saint-Joseph et de l'Original. C'est dans ce dernier endroit que la place de l'église est fixée, sur le bord du lac et au pied de la montagne Noire. Il ne reste plus que 3 milles de chemin à faire pour arriver au site de l'église. Après se trouve un beau pouvoir d'eau. Ce canton est à proximité de Sainte-Agathe, avec un beau chemin, presque sans côtes pour s'y rendre. C'est le même bois que dans Wolfe, et le canton va s'établir rapidement sous l'habile direction de M. l'abbé Thibeau, qui se dévoue avec tant de zèle à la colonisation de cette nouvelle localité.

On parle d'y établir une communauté de religieuses qui, pour vivre, feront du fromage de Gruyère; elles introduiront aussi dans cette partie du pays, une nouvelle industrie agricole et feront valoir l'importance de ces terres.

L'arpenteur Mathieu doit faire bientôt des arpentages dans ce canton.

CHILTON.—Le nord de ce canton à partir du 7ème rang est surtout favorable à la culture. Sur la rivière Dufresne et près du lac Quareau, on rencontre une excellente région de belles et bonnes terres. L'église est située aux Nos. 16 et 17 du 6ème rang, près d'un pouvoir d'eau que forme la rivière Dufresne. Cette nouvelle paroisse portera le nom de Notre-Dame de Mercier.

Un bon chemin postal la traverse dans toute sa longueur pour se rendre de Saint-Lin à Saint-Donat où M. l'abbé Coutu et ses frères poussent la colonisation avec vigueur. Il se prépare à construire une église, la chapelle existante étant déjà trop petite pour la population. Chilton et Saint-Donat offrent un vaste champ à la colonisation du district de L'Assomption. Saint-Donat est à proximité des belles terres que l'on remarque à la tête de la rivière de L'Assomption, des rivières Cyprès, Rimbina et le beau et grand lac Bourget, où une place d'église sera fixée.

Il est malheureux qu'on se laisse trop effrayer par l'entrée des Laurentides, qui est rocheuse. Qu'on explore les lieux désignés et on verra qu'il est imprudent de juger à première vue et trop à la légère. C'est dans l'intérieur que se trouvent les belles terres; l'explorateur intelligent, en les parcourant, regrette toujours qu'elles soient connues si tard.

Montréal peut se vanter à bon droit d'avoir en arrière son lac Saint-Jean.

La vallée de la Mantawa contient au-delà de 500,000 acres d'excellentes terres, et avec un peu de courage et d'entêtement y arriverons bientôt. C'est Saint-Lin qui doit donner le branle à ce mouvement, parce que c'est lui qui doit le plus profiter du commerce de ces régions.

DUNCASTER.—Ce canton se développe avec rapidité et possède encore de bonnes

terres, en particulier sur la rivière Dufresne. La présence du curé, la chapelle, la cloche, les excellents moulins de M. l'abbé Ansey sont autant de moyens qui favorisent l'établissement de Sainte-Lucie.

MONTCALM.—Voici un canton qui est tout arpenté et que le manque de chemins empêche de coloniser aussi vite qu'il serait à désirer; il n'est éloigné que de 30 milles du chemin de fer de Saint-Jérôme et de Lachute. Sir Wm Logan, dans ses rapports, parle des bonnes terres de ce canton qui se trouvent vers le milieu du 1er et du 2ème rang. La place de l'église est choisie au 5ème rang, sur les lots 16, 17, 18, à l'extrémité sud du magnifique lac de l'Ecorce, qui a la forme d'un fer à cheval et une longueur de 6 milles.

Le sud de ce canton abonde en calcaire et par sa formation géologique il doit être en grande partie excellent pour la culture.

Une société de citoyens de Montréal, ayant à sa tête MM. L. A. Grenier, N. P., Montmarquet, ont envoyé deux personnes compétentes pour l'exploiter en compagnie du sauvage Barnabé Chowan. Si le rapport est favorable, il est certain qu'une nouvelle paroisse va surgir comme par enchantement sous les soins d'hommes dévoués de cœur et d'âme pour la colonisation.

AMHERST.—L'église de ce canton est placée au No. 4 du 5e rang, sur le lac au Rat-Musqué, près d'un pouvoir d'eau. Ce canton, qui n'est arpenté que depuis un an, renferme un grand nombre de bonnes terres, surtout sur le sommet des montagnes qui forment des plateaux étendus avec d'excellentes terres couvertes de beau bois franc.

Ben nombre de colons s'y sont établis, et l'ouverture d'un bon chemin faciliterait extrêmement sa propre colonisation. Nous connaissons des colons de St-Jérôme qui sont allés s'y établir et qui, depuis deux ans, sont obligés, durant sept mois de l'année, de porter les provisions sur leur dos à une distance de cinq à six milles.

Le site de l'église est charmant; et il serait à souhaiter que le gouvernement, par un bon chemin, vint au secours de ces braves gens. Un chemin est déjà commencé, mais, faute de ressources, il n'a pu être terminé. Cependant, le gouvernement y a consacré récemment la somme de \$100.

PONSONBY.—Ce canton se colonise rapidement, grâce à sa proximité du chemin de fer, qui est à 25 milles. L'église est placée au milieu du canton, près de la rivière Maskinongé. Les deux tiers sont très propres à la culture, surtout à l'est et à l'ouest du canton, le milieu étant un peu montagneux. Les meilleurs bois s'y trouvent, surtout le chêne. La partie des rangs 4, 5, 6 et 7, qui se trouve à l'ouest de la ligne centrale, est très propre à la colonisation, le terrain étant uni, bien arrosé et d'une bonne qualité. Du côté ouest, les neuf-dixièmes sont cultivables, et du côté est la moitié.

Si on pouvait y construire une chapelle et y faire résider un prêtre qui desservirait en même temps Amherst, ce serait excellent. Le temps nous fournira l'occasion de pourvoir à ce besoin par la société de colonisation de Montréal.

ADDINGTON.—Le lac Rond est un lieu enchanteur. On se dirait au bord du lac des Deux-Montagnes. Tout autour du lac, les terres, qui sont bonnes, quoiqu'un peu sablonneuses par endroits, sont occupées par de braves colons, parmi lesquels on remarque M. l'avocat Dagenais. Ce canton possède un grand nombre de bonnes terres qui s'étendent vers l'ouest. Les trois quarts sont très propres à la culture, surtout vers l'ouest, et c'est le bois qui y prédomine. Sur la limite nord du lac Cameron ou des Sucrieries, on remarque des terres qui pourraient satisfaire le plus difficile. Le chemin de Papineauville conduit à ce canton, et c'est le même chemin qui conduit aussi à Pemberton.

PEMBERTON.—L'église est fixée à la chute des Epinettes-Rouges, près d'un des plus beaux pouvoirs d'eau que forme la Nation. Elle est située à mi-chemin entre

deux grands lacs: les lacs Simon et Barrière. Un bon chemin de chantier, très carrossable, unit ces deux lacs. La Nation traverse ce canton dans toute sa longueur. Par ce canton, il est facile de pénétrer aux lacs du petit et du grand Poisson Blanc, au petit et au grand lac Vert, au lac Doré, où les bonnes terres de bois francs abondent. Celles du lac Brûlé sont d'une qualité inférieure, mais à l'ouest de la Nation, au-delà de la montagne qui la borde, c'est une succession de bonnes et excellentes terres jusqu'au lac Nominique, distance de 35 milles.

WENTWORTH.—Ce canton est rocheux; c'est l'entrée des Laurentides. Il est très riche en bois francs. Cependant, sir Wm Logan y signale de bonnes terres.

M. Chanteloup a déjà commencé à fondre des cloches pour les églises nouvelles. Ces cloches ont un son sonore et argentin. Elles peuvent rivaliser avec les meilleures cloches d'Angleterre.

M. le curé Labelle a commandé chez M. Chanteloup la fonte de quatre cloches pour quatre nouvelles paroisses du Nord.

RÉCIT DE L'ÉVASION DE NAPOLEON III AU CHATEAU DE HAM

Le Dr Conneau et Charles Thélin, seuls, connaissaient l'évasion du prince. *Aucun ouvrier ne l'a aidé à la réaliser.*

On sait pourquoi le prince s'est évadé. On lui avait refusé de voir son père mourant, et il voulait l'embrasser une dernière fois. Précisément alors on réparait sa prison, dont les murs laissaient passer l'air et la pluie. Il pria le Dr Conneau de lui apporter un costume complet d'ouvrier, et Charles Thélin de lui procurer du plâtre. Ne voulant pas survivre au ridicule, il était résolu à se tuer si sa tentative ne réussissait pas.

On lui apporte ce qu'il désirait, le 25 mai 1846. Le 26, à 6½ heures du matin, le prince revêtit le costume de maçon, et, afin de le rendre plus vraisemblable, se fit couvrir de plâtre. Il prit l'une des planches de sa bibliothèque et, la barbouillant également de plâtre, la mit sur son épaule. Il était alors 7 heures du matin.

Les soldats, postés dans le corps de garde (No. 5) près de la porte, avaient l'ordre de ne laisser passer que les ouvriers. On ne pouvait, d'ailleurs, redouter une évasion, puisque depuis cinq jours, le prince, malade, n'avait pas quitté sa chambre.

Pendant ce temps-là, Charles Thélin, attirant tous les ouvriers dans la salle à manger (No 11) et, fermant la porte, leur disait :

—Mes amis, le prince est malade. Si nous buvions un petit verre à sa santé ?

Il versa et dit :

—A la santé du prince !

Tous répondirent :

—A la santé du prince !

A ce moment, il descendait l'escalier.

Sans mot dire, il traversa tout le corps de garde, puis la cour.

—Quel est donc celui-là ? demanda l'un des soldats.

—Eh, pardi, c'est Bernard !

Et il passa et sortit du fort.

Comment Bernard est-il devenu Badinquet ? Mystère.

Jusqu'à quatre heures du soir, le Dr Conneau s'arrangea pour qu'on n'entrât pas dans la chambre du prince. A cette heure-là, seulement, le commandant Demarle, forcé de faire son rapport, voulut absolument voir le malade.

Depuis trois heures et demie, le prince était en Belgique.

La cause des maladies.—Exposez-vous aux intempéries le jour et la nuit; mangez beaucoup sans prendre d'exercice; travaillez beaucoup sans perdre de repos; prenez des remèdes continuellement; faites usage de toutes les mauvaises drogues que l'on veut rendre populaires et alors vous désirerez connaître le moyen

DE VOUS GUÉRIR

Moyen que l'on peut vous indiquer en deux mots: "Faites usage des Amers de Houlblon." Voir l'annonce publiée dans une autre colonne.

LA PAPAUTE

Parmi les souverains pontifes qui ont gouverné l'Eglise catholique, on en compte soixante-quatorze auxquels sont rendus les honneurs dus aux saints: trente-et-un martyrs et quarante-trois confesseurs. Saint Agathon, dont le règne eut lieu à la fin du septième siècle, a été le seul pape centenaire et le seul auquel, après saint Pierre, on eût pu donner le titre de thaumaturge. Saint Agathon mourut âgé de cent-sept ans.

Les papes ont été choisis dans tous les rangs et dans toutes les classes de la société; et si beaucoup ont eu une noble origine et une grande fortune, d'autres sont partis de l'obscurité pour arriver à la faite des honneurs et des dignités. Sixte IV était le fils d'un pêcheur—Alexandre V, né de parents pauvres, dut mendier de porte en porte, pendant ses premières années—Adrien IV, le seul pape anglais, fut abandonné par son père et eut à vivre d'aumônes, jusqu'à son passage en France, où, de simple domestique dans un couvent, il s'éleva par degrés, grâce à son intelligence et à ses vertus.—Le père de Sixte-Quint était simple journalier, sa mère domestique et sa sœur blanchisseuse—Saint Célestin V eut pour père un laboureur; Benoît XI, un boulanger, Urbain IV, un cordonnier, et Grégoire VII, un charpentier.

Cinq papes avaient étudié la médecine avant de recevoir les saints ordres. Le père de Paul V était un patricien de Sienne, et, de même, Eugène IV, Grégoire XII et Alexandre VII appartenaient à des familles patriciennes de Venise.

Ainsi toutes les conditions ont, tour à tour, grâce à l'intervention de la divine Providence, donné à l'Eglise son chef souverain, recevant de Dieu même sa primauté, son autorité et sa puissance. Parmi toutes les dignités et les puissances de ce monde, il n'en est aucune sans doute qui possède autrement que par Dieu, dans la conscience des peuples, le respect et l'autorité qui les constituent. Mais aucune ne prétend tenir et ne tient en fait la place de Jésus-Christ. Aucune ne représente sa personne sacrée, ne continue l'œuvre fondée de ses propres mains; aucune, par conséquent, n'approche de l'élévation de la primauté pontificale.

Du reste, n'y eût-il que l'honneur de continuer la plus ancienne et la plus auguste des dynasties, à qui, sous ce rapport, peut être comparée la dignité papale? Cherchez un empire plus grand que l'Eglise catholique, une œuvre plus éprouvée et plus forte contre le temps que celle des pontifes romains, des monarques plus grands que leurs beaux génies, une série aussi longue de souverains à qui les générations ne doivent que des bienfaits, à qui les siècles n'osent pas jeter le défi, pour qui l'histoire ne porte point de ces pages rouges de sang, noires de crimes, retentissantes de malédictions. On peut en vain fouiller dans le passé ou chercher dans le présent; nulle couronne n'est aussi glorieuse que la tiare.

Or, Dieu a voulu que la tiare fût portée, par le pauvre aussi bien que par le riche, par l'enfant du peuple aussi bien que par l'illustre descendant des nobles et des princes.

Ceux qui prétendent que l'Eglise catholique s'est inféodée à telle ou telle forme de gouvernement, aux monarchies ou aux empires plutôt qu'aux républiques, se trompent grossièrement, ou n'hésitent pas devant un mensonge impudent. L'Eglise, à l'exemple de son divin fondateur et maître, ne fait pas acception de personnes. Accessible à tous et sachant se conformer aux temps et aux circonstances, elle ne demande qu'une chose: sa liberté, la liberté d'agir et de faire le bien.—*Propagateur.*

—Les suicides en France :

En 1870, 4,157 suicides.

En 1872, 5,275 —

En 1874, 5,617 —

En 1876, 5,804 —

En 1877, 5,922 —

En 1878, 6,424 —

CÉPHALOPODE GIGANTESQUE

Les bancs des côtes de Terre-neuve semblent être le principal habitacle des céphalopodes connus sous le nom de sèche ou sépia. Quoi qu'on trouve ce mollusque à peu près dans toutes les mers, il n'atteint nulle part des proportions aussi gigantesques. On en a vu un sur la plage à Lance Cove, Trinity Bay, encore vivant et faisant des efforts désespérés pour s'échapper. Il avait été jeté à la côte par la marée montante et un fort vent de large. Dans ses efforts pour opérer sa retraite, il creusa un sillon d'environ 30 pieds de longs et d'une grande profondeur par le flot d'eau qu'il lança de son syphon. Quand la mer se fut retirée, il mourut. En le mesurant avec soin, on constata qu'il avait près de 11 pieds de long; ses bras, de 13 pieds de long, étaient beaucoup plus gros que la cuisse d'un homme; ses tentacules avaient une longueur de 33 pieds.

Mais ces proportions sont de moitié moindres que celles d'un autre mollusque de la même espèce qui a été pris à Thimble Tickle. Un pêcheur se trouvait dans son bateau avec deux hommes. A proximité de la plage, ils observèrent un objet volumineux, et, supposant que c'était quelque épave, ils ramèrent dans cette direction; à leur grande terreur, ils se trouvèrent en face d'un immense mollusque aux grands yeux vitreux, qui faisait tout ce qu'il pouvait pour prendre la fuite; tout autour de lui l'eau bouillonnait et se couvrait d'écume, mise en mouvement par les bras et la formidable queue de l'animal.

Le mollusque était échoué sur le bas-fond et la marée baissait; d'une sorte d'entonnoir qui se trouve derrière la tête, il lançait un énorme volume d'eau; par moments, cette eau était noire comme de l'encre. Trouvant le monstre ainsi désarmé, les pêcheurs s'approchèrent assez pour jeter le grapin, dont les pointes barbées s'enfoncèrent dans les chairs molles de l'animal. Ils avaient attaché ce grapin à une forte corde qu'ils portèrent à terre et fixèrent solidement au pied d'un arbre.

Ainsi amarré, le mollusque fit des mouvements terribles, et enfin mourut quand la mer l'eut laissé à sec. C'est le plus grand spécimen de son espèce qu'on ait encore vu; il mesurait 20 pieds de long, de la tête à l'extrémité de sa queue.

L'Univers publie l'allocution du pape adressée aux cardinaux dans le palais du Vatican, et relative à la loi sur l'enseignement promulguée récemment en Belgique. On sait que tous les évêques belges ont protesté contre cette loi, qui laïcise l'instruction.

Léon XIII s'exprime ainsi :

En édictant cette loi, le but et la pensée, sans nul doute, furent de soustraire le jeune âge à l'influence vigilante de l'Eglise catholique et de mettre l'éducation de la jeunesse sous la dépendance et l'arbitraire de l'Etat. En effet, cette loi décide que dans les écoles élémentaires les pasteurs des âmes n'auront aucune part, l'Eglise aucune surveillance, et, séparant totalement les lettres de la religion, on prescrit que dans tout ce qui appartient à la direction et à la discipline interne des écoles publiques, tout enseignement religieux soit éliminé de l'éducation. Il n'est que trop facile de voir quel danger il en résulte pour la foi et les mœurs du jeune âge. Danger d'autant plus grave que, par la même loi, toute institution religieuse est de même bannie des écoles dites normales, où des exercices et des leçons spéciales forment ceux qui plus tard se destinent à l'enseignement de l'enfance.

Léon XIII, après avoir apprécié la loi qui atteint si cruellement les catholiques, la condamne :

Pour nous, qui au nom de la sublime charge de pasteur et docteur suprême, devons conserver partout la foi dans sa pureté et détourner de la tête des peuples chrétiens les atteintes menaçant leur salut, nous ne pouvions, à raison de notre devoir, laisser passer sans condamnation une loi que nos vénérables frères, évêque de la Belgique, avaient justement condamnée.

—Lorsque Pascal mourut, on trouva sur lui, cousu dans son vêtement, un testament où on lit les lignes suivantes :

Dieu d'Abraham, Dieu d'Isaac, Dieu de Jacob, nom des philosophes et des savants, Dieu de Jésus-Christ... Oubli du monde et de tout, hormis Dieu... Mon Dieu, me quitterez-vous ? Soumission totale à Jésus-Christ !

LES GOUVERNANTES EN FRANCE

Presque toujours l'institutrice, la *governess* anglaise, est un être qui, par la naissance, par les mœurs, par l'éducation, est l'égal de celui qui la prend à gages. Il n'a sur elle d'autre supériorité que le bonheur d'avoir acquis ou conservé une fortune qu'elle n'a pas eue ou dont elle n'a joui quelques années que pour s'en voir dépouiller plus tard.

L'idéal de la femme que cherchent les gens fortunés pour lui remettre le soin de leurs enfants est justement la demoiselle ou la dame dont le père ou le mari s'est trouvé subitement ruiné. Il faut compter sur les folies, les extravagances ou tout au moins le malheur d'un certain nombre d'hommes, nos égaux en tout point, pour que la récolte de gouvernantes ne manque pas et pour qu'il y ait, sur le grand marché du travail humain, abondance de cette utile denrée.

Voilà donc une classe d'ouvrières tout à fait à part. En connaissez-vous une autre où il soit imposé à tous les individus dont elle se compose d'être invariablement supérieures à leur métier par la naissance, l'intelligence, les habitudes ? et n'est-ce pas là, d'une part une cruauté singulièrement raffinée de notre ordre social, de l'autre une grande source de pitié, de commisération, de sympathie ?

* *

Au reste, c'est de cette anomalie étrange que découlent presque toutes les misères de leur condition exceptionnelle. Il y a une barrière entre la gouvernante et ceux qui l'emploient, mais cette barrière ne se maintient pas d'elle-même. Il faut à tout instant songer à la relever, à l'étayer, à remplacer artificiellement la solidité, la réalité qui lui manquent.

La gouvernante s'assoit à votre table, elle parle et son langage ne vous met point mal à l'aise; son apparence, ses façons valent les vôtres. Son éducation est peut-être supérieure à celle que vous avez reçue. Rien, à vrai dire, qui marque d'une empreinte, d'un sceau d'infériorité, cette créature condamnée à vivre au-dessous de vous.

La distinction doit cependant exister, et ce mensonge social veut être ratifié chaque jour par une subordination factice qui doit peser cruellement sur ces organisations délicates, sur cette disposition vaniteuse, élément presque inséparable du caractère féminin.

Elle ne serait pas femme, elle mériterait une béatification immédiate, celle qui s'élèverait au-dessus de ces petites épreuves quotidiennes qui usent peu à peu la résignation la plus résolue. Et voulez-vous une preuve, preuve effrayante, de la force qu'il faut pour tenir bon à ce métier que nous leur rendons en général si pénible ? La classe qui, proportionnellement, fournit le plus d'aliénées aux hospices de femmes, est justement celle des jeunes institutrices ou gouvernantes. Et vous auriez tort de dire que l'orgueil les y conduit, en ce sens que ce n'est pas un orgueil naturel, mais un orgueil blessé, dont les tortures se sont trouvées trop cruelles pour qu'elles y pussent résister.

La gouvernante n'a pas d'égaux dans la maison où elle doit vivre. Il n'est pas commode de se heurter vingt fois par jour à une personne qui a de fait, et ne saurait avoir de droit, tous les privilèges de son sexe. Existence grave, demi-cloîtrée, sans éclat, sans liberté, sans plaisirs. Elle est un embarras pour les maîtres; elle est haie des domestiques, qui, la regardant comme leur égale sous un certain rapport, se voient pourtant obligés de la traiter comme l'égal de leurs maîtres. Elle peut être aimée de ses élèves, prendre plus ou moins d'intérêt à leur destinée; mais le sentiment qui existe entre elle et eux n'est pas, à vrai dire, de l'amitié. Il faut qu'elle vive et qu'elle meure seule, à moins, ce qui est bien rare, d'avoir transgressé cette limite invisible qui doit la séparer de ceux qui ont requis ses services.

Et le pire de tout, c'est qu'il n'y a pas de remède à cette situation. A l'étranger, l'institutrice peut rencontrer des ha-

bitudes de vivre moins rigoureuses, une assimilation plus complète avec la famille où elle entre, et, si elle peut s'en contenter, des dehors plus flatteurs pour elle.

La vie lui sera moins dure que dans cette nouvelle société française qui offre ce phénomène d'une aristocratie sans aïeux, et d'autant plus hautaine qu'elle redoute le dédain et la moquerie.

CHOSSES ET AUTRES

—Une dépêche de Londres dit que des torpilles seront envoyées au Canada pour la défense des côtes et des ports.

—Charles Livingstone, de New-York, qui avait commencé un long jeûne, l'a abandonné après 9 jours.

—A la dernière exposition de Toronto, M. Georges Demers, de St-Henri, Montréal, a obtenu le premier prix pour le sucre d'érable.

—On dit que M. Chanteloup, de cette ville, fait fondre une cloche de onze tonnes, le poids du bourdon de Notre-Dame.

—Les ingénieurs du tunnel projeté sous le fleuve St-Laurent sont à faire des explorations dans la rue St-Thomas, à Longueuil.

—Tous les souverains d'Europe ont envoyé des télégrammes de félicitation au roi et à la reine d'Espagne, à l'occasion de la naissance d'une princesse.

—Herold, prisonnier russe, a déclaré les noms des principaux instigateurs du complot commis au palais d'hiver, contre le czar, et s'est ensuite suicidé.

—Les cultivateurs du district de Québec se sont déjà enregistré pour 700 acres de terre à être appliquées à la culture de la betterave à sucre. Portneuf donnera la balance.

—On mande de Naples qu'un torrent de lave s'est échappé du Vésuve, a coulé non loin du nouveau chemin de fer qui conduit au cratère. Quelques touristes ont été blessés.

—La mortalité qui a frappé les enfants de New-York, pendant les premiers mois de cette année, a été terrible. Le rapport officiel donne un chiffre de 4,179 décès, dont 958 portant sur des bébés au-dessous d'un mois. Pendant le seul mois de juin, 1,512 pauvres petits ont cessé de vivre.

—La récolte de coton, dans le Texas, sera plus considérable cette année qu'elle n'a jamais été jusqu'à présent, bien que les vens aient fait beaucoup de dégâts aux plants. On estime à 1,250,000 balles la récolte de cette année, soit un quart de la production totale des Etats-Unis.

—Un enfant, âgé de 5 ans, fils d'un cultivateur nommé Charles Symon, demeurant près de Riversdale, Ont., a été emporté par un ours. Son père l'a retrouvé peu après dans un état si horrible, qu'il est mort presque aussitôt après. La mère était avec lui au moment de l'enlèvement, mais ayant déjà un enfant dans les bras, elle n'a pu le sauver.

—Les citoyens de Boston, en apprenant le désastre qui vient de frapper nos paroisses du Sud, se sont constitués en comité de secours pour venir en aide aux incendiés. Ce mouvement généreux fait le plus grand honneur à la ville de Boston, dont l'exemple est propre à stimuler nos villes canadiennes.

—Les émigrants arrivés à New-York durant le mois d'août s'élèvent à 25,000, c'est-à-dire 4,000 de plus qu'il n'en est jamais débarqué durant le même mois depuis un quart de siècle. L'immigration promet d'être aussi forte durant ce mois-ci que le mois précédent; les arrivages d'Allemagne seront surtout nombreux: on n'attend prochainement pas moins de huit steamers hambourgeois chargés d'émigrants.

—Le baptême de la princesse d'Espagne a eu lieu le 14 courant. C'est le patri-

arche des Indes, le cardinal Benavides, qui l'a baptisée avec de l'eau apportée du Jourdain, en juin dernier, exprès pour cette cérémonie. Le cardinal archevêque de Tolède y a représenté le pape. Les fonts employés sont ceux qui ont servi à baptiser saint Domingue et qui ont été apportés pour la circonstance du couvent des Asturies.

—A propos du Dr Tanner, M. Léopold Stapleaux a offert de tenir le pari opposé.

M. Stapleaux a parié de ne pas passer, pendant quarante jours, une demi-heure sans manger.

M. Stapleaux fait la chouette et tiendra l'équivalent de tout ce que voudra parier la galerie.

Belgique contre Etats-Unis, Brabant contre Yankee !

—Le diocèse de Hamilton, Ont., renferme 77 églises et chapelles desservies par 50 prêtres. Il y a 12 couvents, 3 académies pour les filles, 4 institutions de charité, 40 écoles catholiques, 12 étudiants en théologie qui poursuivent leurs études dans divers séminaires en dehors du diocèse. Le diocèse comprend les comtés de Haldimand, Brant, Wentworth, Halton, Wellington, Grey et Bruce. Il a deux cents milles de longueur et 75 milles dans sa plus grande largeur. La population catholique est de 50,000 âmes.

—Une nouvelle manière de pêcher à la ligne vient d'être imaginée par un Allemand. C'est la pêche à l'hameçon électrique. Cette invention originale, qui a figuré à l'exposition de Berlin, consiste en un petit esquif qui peut être dirigé sans bruit vers n'importe quel point de l'eau, au moyen d'un appareil à roue qui met en mouvement une hélice. Une fois arrivé à l'endroit voulu, il s'ancre lui-même contre vent et courant, tandis que la corde et l'hameçon glissent dans l'eau.

Le petit esquif renferme une batterie électrique et un électro-aimant qui sont disposés de telle sorte, que la plus légère morsure effectuée par le poisson établit le courant électrique. Aussitôt, avec la rapidité de l'éclair, à l'aide d'un électro-aimant, ligne, corde, hameçon et poisson sont enlevés en l'air; une petite cloche tinte pour avertir le pêcheur qu'un poisson est pris et qu'il peut être débarqué en tirant le petit esquif qui est relié à la rive par une corde.

Dialogue dans le grand monde.

—L'amnistie lave tout.
—Alors tu ferais bien de t'amnistier les mains.

* *

Pensée philosophique :
L'homme est un être pensant.
La femme, un être dépensant.

* *

Bonne gasconnade :
—Capaillon, mon cher, si tu continues à être insolent comme cela, d'un coup de poing je t'enfoncerai dans un mur, et je ne te laisserai plus que le bras droit pour me saluer.

* *

L'éducation de Toto.
—Dis donc, p'pa ! les péchés capitaux, qu'est-ce que c'est ?
—Les péchés capitaux, mon enfant, ce sont ceux qui rapportent.

* *

Au jardin des plantes, devant la cage des singes :
La dame, à son mari : Comme c'est laid un singe !
Et un instant après :
—Comme ça ressemble aux hommes !

* *

Trois quatrains qu'on aime toujours à relire :
Un jour de fête
Un jour de deuil ;
La vie est faite
En un clin-d'œil.

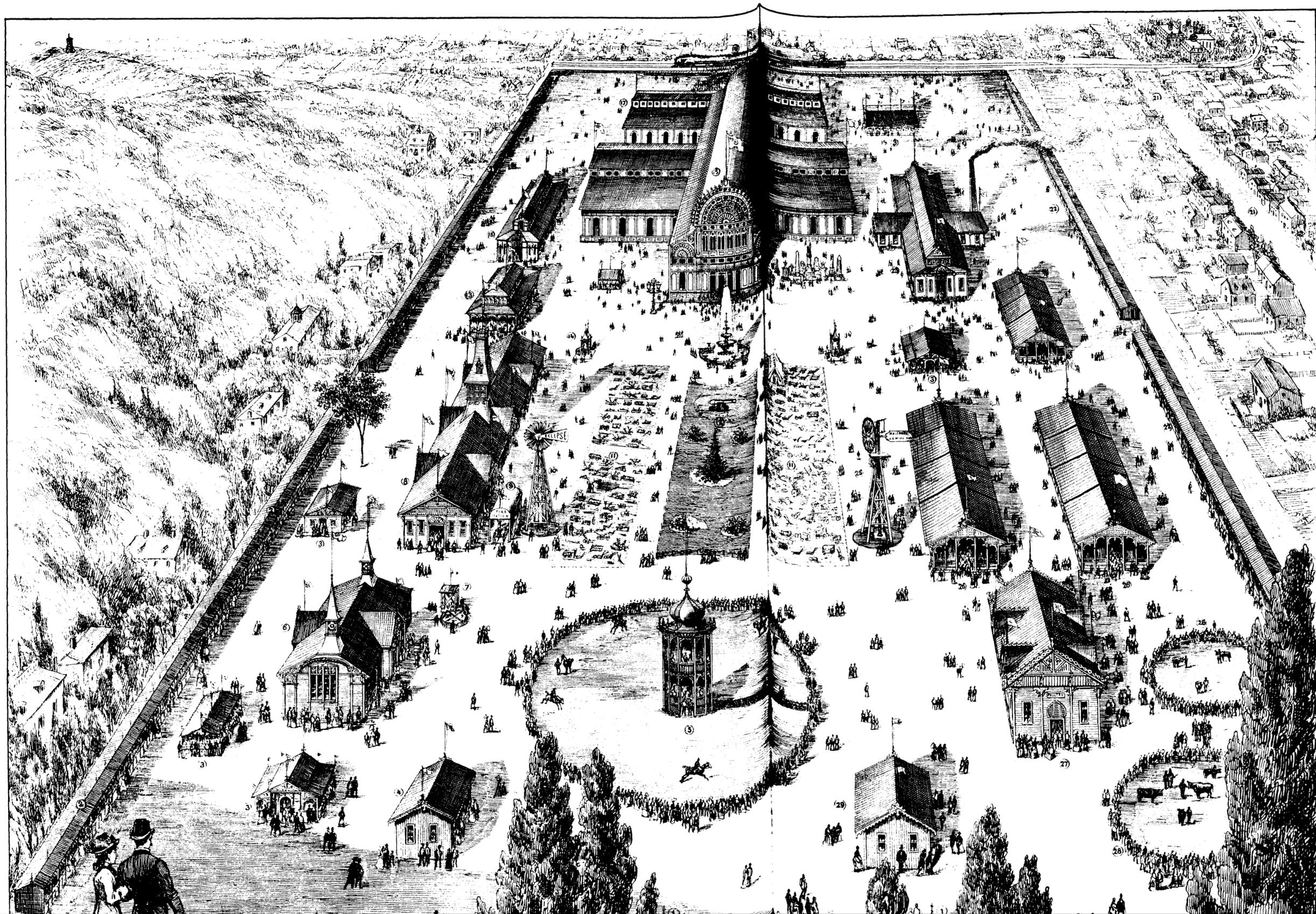
MÉRY.

On entre, on crie,
Et c'est la vie.
On baille, on sort,
Et c'est la mort.

TEXIER.

Un peu de miel,
Un peu de fiel,
Telle est, madame,
Toute la femme.

ANONYME.



EXPLICATIONS

1. Entrées
2. Écuries
3. Restaurants
4. Bureau des Secrétaires
5. Rond des chevaux et Estrade des Juges
6. Bâtisse de l'Exposition de Manitoba
7. Machine pour faire la brique
8. Bâtisse des grains et racines
9. Station du feu
10. Moulin à Vent "Eclipse"
11. Instruments Aratoires
12. Fusil rayé de Gilbert
13. Restaurant Officiel
14. Fontaines à glace
15. Bâtisse des Carrosses
16. Le Palais de Crystal
17. Annexe du département de l'Industrie
18. Étables des Bêtes à Cornes
19. Embranchement du chemin de fer Q. M. et O. conduisant à l'Exposition
20. Mile-End
21. Rue Saint-Laurent
22. Étables des Bêtes à Cornes
23. Département des Machineries
24. Étables pour les Cochons
25. Moulin à Vent Halladay
26. Pares à Moutons
27. Département des Voililles
28. Rond des Taureaux
29. Bureaux de la Police et du Télégraphe

A MON AMI M. W. CHAPMAN

(SONNET)

Depuis trois ans, poète à l'âme tendre,
Ta lyre d'or a suspendu ses chants.
Souffrirais-tu ?... Mais l'oiseau fait entendre,
Dans la douleur, des murmures touchants !

Ton noble cœur doit pouvoir se défendre
Du désespoir et des chagrins cuisants.
Tous nos pensers, tu le sais, doivent tendre
Vers le séjour du Maître des puissants !

Sois courageux ! Car c'est dans la souffrance
Que nos aïeux retrempeaient leur vaillance
Quand ils luttèrent pour la foi du Chrétien !

Oui, chante encor : ta voix mélodieuse
Fera connaître à la France orgueilleuse,
Les grands exploits du peuple canadien !

J.-B. CAQUETTE.

Québec, 8 sept. 1880.

LE

PAYS DE L'OR

PAR HENRI CONSCIENCE

X

SAN FRANCISCO

(Suite)

Deux hommes accoururent en même temps pour porter la malle de Victor, qui était assez grande, tous les deux y avaient déjà mis la main, et l'un repoussa l'autre avec violence en proférant des paroles grossières. Un des deux tira son couteau et menaça d'en percer l'autre ; mais ce dernier sauta sur lui comme un tigre furieux, lui arracha son couteau, qu'il jeta loin de lui, frappa son adversaire à la figure avec une telle force, que le sang lui sortit par le nez et par la bouche, et jura, le revolver à la main, qu'il lui brûlerait la cervelle s'il faisait encore un pas pour se rapprocher.

— Drôles de frères ! murmura Donat pâle d'émotion.

— C'est un être insupportable, dit le vainqueur en français, pendant qu'il chargeait le coffre sur ses épaules. Un jour ou l'autre, je serai obligé de lui loger une balle dans la tête. Soit, il l'aura... Où veulent aller ces messieurs.

— Eh bien, eh bien, où est allée ma malle ? s'écria Jean Creps tout à coup. Elle était ici, à côté de moi.

— Tiens, vous parlez le flamand ? demanda le porteur. D'après votre langage, vous devez être d'Anvers. Je suis Bruxellois...

— Mais ma malle ? ma malle ? répéta Jean avec inquiétude. Où peut-elle être ?

— Elle est probablement volée, répondit le Bruxellois d'un air tranquille.

— Et que faire ?

— Faire une croix dessus ; vous n'en entendrez plus parler.

— Courez chez le bourgmestre, chez le garde champêtre, chez les gendarmes, s'écria Donat.

— Il n'y a pas de police ici, observa le Bruxellois. Chacun est libre et peut faire tout ce qu'il veut et tout ce qu'il sait faire. Tant pis pour celui qui n'est ni assez fort ni assez malin.

— Et si ce furieux de tout à l'heure vous avait percé de son couteau, il n'y aurait pas eu de justice pour venger ce meurtre ?

— Aucune. Elle aurait trop d'ouvrage s'il y en avait une. Au moindre mot, le sang coule ici entre les meilleurs amis. La soif de l'or rend le cœur cruel et impitoyable. Je suis arrivé en Californie, bon et doux comme un naïf Brabançon ; mais les sept mois que j'ai passés dans les mines m'ont appris qu'un agneau, pour pouvoir vivre parmi les loups, doit devenir loup lui-même. En Belgique je n'aurais pas osé coucher un lapin par terre ; maintenant j'abattrais dix hommes avec mon revolver ou mon couteau, sans en être plus ému que lorsque j'écrase les moustiques qui cherchent à me piquer.

Victor et Donat, qui écoutaient ces paroles, frémissaient d'horreur devant une si froide insensibilité. Jean s'était éloigné de quelques pas et regardait de tous côtés s'il ne découvrirait pas sa malle...

— Peine inutile, camarade, lui cria le Bruxellois. La malle est partie et reste partie. Avancez, sinon vous me payerez double. Vous me faites perdre mon temps ; je puis encore gagner quatre dollars avant la nuit.

— Ainsi, demanda Creps en s'approchant, vous me dites qu'il n'existe pas de justice dans ce pays ?

— C'est à dire, répondit le commissionnaire en partant avec la malle, personne ne se mêle des combats et des assassinats ; mais, quand on prend un voleur en flagrant délit, alors il est pendu au premier arbre ou pilier venu par les assistants, par vous, par moi ou par n'importe qui, sans autres informations ni jugement. On nomme cela ici la *Lynch law* (la loi de Lynch).

Vous aurez l'occasion d'apprendre à connaître

cette singulière justice. Marchez un peu plus vite, camarades, et faites attention à la boue, car, quand il a plu comme aujourd'hui, San Francisco est un bourbier.

— C'est fini, dit Creps en soupirant, tous mes gémissements ne me rendront pas ma malle. Nous devons nous consoler. Il est heureux que j'aie mes billets de banque en poche.

— Ne dites pas de manière à être entendu, imprudent, murmura le Bruxellois.

— Comment, pourquoi ?

— Vous ne le comprenez pas ? Si moi, par exemple, il me prenait envie de posséder vos billets de banque, qu'est-ce qui m'empêcherait de vous percer le cœur de mon couteau et de vous prendre ensuite vos billets de banque ?

— Vous ? crièrent les trois amis en même temps.

— Non, je ne suis pas encore si avancé, Dieu soit loué. C'est un bon conseil que je vous donne... Mais vous ne m'avez pas dit où vous voulez passer la nuit. Il y a ici des hôtels à tous prix. Pour coucher une nuit sous un toit, on paye dix, cinq, trois ou deux dollars par personne ; oui, même pour un dollar, on peut dormir par terre sous une voile. Parlez. Quo choisissez-vous ?

— Cinq francs pour coucher par terre sous une voile ! murmuraient les flamands.

— Etes-vous riches ? avez-vous beaucoup d'argent ? demanda le Bruxellois.

— Beaucoup d'argent ? non certainement, lui répondit-on en hésitant, mais assez cependant pour coucher pendant une nuit sur un lit passable.

— C'est bien ; je vois que vous commencez à suivre mon conseil, et je comprends que vous avez de l'argent. Le mieux que vous ayez à faire, c'est de donner trois dollars par tête ; cela fait ensemble environ cinquante francs. Il y a beaucoup de monde à San Francisco ; les auberges sont pleines ; mais je connais un hôtel écarté où il y a encore quatre ou cinq places libres.

En chemin faisant, Donat Kwik demanda au porteur :

— Dites donc, camarade, vous avez été sept mois dans les mines d'or, n'est-ce pas ? N'avez-vous donc pas trouvé de l'or ?

— Certes, beaucoup d'or.

— Je ne comprend pas comment la terre tourne ici. Vous avez trouvé beaucoup d'or ; en ce cas, pourquoi portez-vous donc nos malles comme un pauvre malheureux, au lieu de vivre de vos rentes ?

— Parce que je n'ai plus d'or.

— On vous l'a volé ?

— Non.

— Vous l'avez perdu ?

— Oui, perdu au jeu. Je fus trop avide ; je voulais doubler mon trésor, et le sort me reprit tout. Je vais retourner bientôt aux mines ; cette fois, je serai mieux avisé. Voici, messieurs, votre hôtel. Ouvrez la bourse, deux dollars pour mes peines.

— Comment ! s'écria Jean étonné, dix francs pour avoir porté ce coffre à trois cents pas ? Vous plaisantez, sans doute !

— Deux dollars, vous dis-je !

— Et si nous refusions de nous laisser tromper ainsi ?

— Je vous y forcerais, fût-ce avec mon couteau.

— Je ris de votre couteau ! grommela Jean Creps.

— Vous avez tort, camarade ; si vous n'étiez pas mon compatriote, vous vous repentiriez de ces paroles hardies. Allons, pas de plaisanteries dangereuses : dix dollars !

Roozeman, qui craignait que son camarade ne se fit une mauvaise querelle avec le sanguinaire personnage, se hâta de payer le salaire demandé.

— Que ceci vous apprenne à fixer désormais d'avance le prix de tout ce que vous demanderez ou achetez, dit très sérieusement le Bruxellois en entrant dans l'hôtel.

Il cria à haute voix combien les nouveaux hôtes voulaient payer pour leur coucher, et s'éloigna en disant :

— Bonsoir, messieurs. Si vous avez besoin de moi, vous me trouverez au port. Pour un dollar par heure, vous pouvez disposer de moi.

Les domestiques de l'hôtel prirent la malle et conduisirent les voyageurs en haut, dans une petite chambre où il y avait quatre lits.

— Ces messieurs souperont-ils ? demanda un des garçons.

Malgré leur étonnement de ce qu'ils avaient vu et entendu, nos amis résolurent de bien souper et même de boire une bouteille de vin pour oublier l'éternelle viande du navire. Sur leur réponse affirmative, le garçon les invita à descendre dans la salle à manger. Leur souper serait servi immédiatement. La table devant laquelle ils s'assirent était très longue. A l'une des extrémités se trouvaient quatre ou cinq personnes qui, après avoir souppé, s'étaient mises à jouer aux dés. Deux autres individus étaient assis près des Flamands et parlaient en français des mines d'or et du plus ou moins de succès qu'ils avaient eu pendant la bonne saison passée.

Donat Kwik avait, à son entrée dans la salle, remarqué une chose qui l'avait frappé d'une joyeuse surprise. Même lorsque le garçon eut déposé devant lui un morceau de rosbif fumant, il oublia de manger et son regard étincelant restait tourné vers le bout de la table : il voyait de l'or, de l'or de Californie ! Jusqu'à ce moment, par une méfiance surannée, il avait craint que lui et tous ses camarades du *Jonas* ne fussent victimes d'une escroquerie adroite et calculée. Maintenant, il devait bien croire à l'or, il brillait devant ses yeux ; il en voyait joner des poignées comme s'il n'avait pas eu plus de

valeur que les noisettes ou les amandes du marchand d'oublies de Natten-Haesdonck. Il suivait les mouvements des joueurs et regardait avec étonnement comment, tout en proférant mille interpellations passionnées, ils pesaient la poudre d'or et les grains dans une petite balance et se défiaient ensuite à mettre pour enjeu d'un coup de dés un ou plusieurs de ces petits tas qu'ils nommaient une once.

Il lui faisait bien un peu de peine de voir sur la table, à côté de chaque tas d'or, un revolver ou un long couteau ; mais la fortune qu'il avait rêvée était une réalité et non une leurre. Cette conviction remplissait son cœur de courage et de confiance. En outre, les hommes qui maniaient l'or comme si c'était une substance sans valeur, n'avaient pas l'air plus riches que les mendiants qu'ils avaient remarqués sur le quai, à San Francisco ; ils étaient également sales et déguenillés, et, à part leurs regards fiers et impérieux, leurs costumes et leur physionomie portaient ce cachet de négligence et de pauvreté auquel on reconnaît en Europe, au premier coup d'œil, l'homme qui souffre de la faim et de la misère. Kwik ne comprenait pas comment cela se pouvait ; ce n'était donc pas de pauvres gens qu'il avait vu en si grand nombre ? La hardiesse et la rude fierté de tous lui étaient expliquées ; ces hommes en haillons avaient leurs poches pleines d'or, c'est à cause de cela qu'ils étaient fiers et qu'ils exigeaient dix francs pour porter une malle à quelques centaines de pas.

Roozeman et Creps dirigeaient aussi par moments leurs regards vers les joueurs pour voir briller l'or amoncelé devant eux, et ils n'étaient pas moins satisfaits d'avoir un avant goût de la fortune qu'ils allaient amasser. Ils mangèrent et burent cependant avec appétit, et causèrent avec plaisir.

Ce qui augmentait encore le sentiment de joie et d'enthousiasme qui leur gonflait le cœur, c'était la conversation des deux messieurs, leurs voisins, qui avaient fini de souper. Ceux-ci se racontaient à haute voix leurs aventures dans les placiers ; ils étaient Français ; le rhum qu'ils buvaient par grands verres avait assurément monté leur imagination, car ils nommaient des gens connus d'eux, qui avaient trouvé des blocs d'or pesant plusieurs livres, et parlaient de mines où l'on avait trouvé en peu de mois pour quelques centaines de mille francs d'or.

Victor et ses amis s'étaient fait servir une bouteille de vin d'Espagne. La liqueur spiritueuse échauffait peu à peu leurs cœurs et leur montra un avenir rose... Tout souci les quitta et ils parlèrent gaiement de leur prochain voyage aux mines, des richesses qu'ils en rapporteraient, de leur retour triomphant en Belgique, et surtout de ce qu'ils écriraient le lendemain à leurs parents et amis, pour annoncer leur arrivée dans le pays de l'or. Ils ne parleraient pas beaucoup des maux soufferts, ni de la vie sauvage des habitants de San-Francisco, car il ne fallait pas effrayer les parents ; au contraire, il fallait montrer tout en beau pour réjouir les amis à Anvers.

Un grand tumulte s'éleva en ce moment à l'extrémité de la table ; deux joueurs semblaient en discussion pour un coup de dés. Ils frappaient du poing sur la table, ils juraient et se menaçaient avec une fureur croissante ; mais les Flamands ne comprirent pas ce qu'ils disaient. Tout à coup, l'un d'eux se leva de la table et mit en poche le morceau d'or contesté ; mais l'autre, rugissant comme un lion, sauta sur lui, le renversa en arrière et lui mit un genou sur la poitrine en criant qu'il l'étranglerait s'il ne rendait pas l'or. Celui qui était tombé, restant muet, se démenait et se tordait les membres avec tant de rage, que l'écumé lui sortait de la bouche.

— Rends, rends, rugissait l'autre.

Et, comme il ne reçut pour réponse de son adversaire qu'une insulte grossière, il étendit une de ses mains vers la table, prit un long couteau et l'appuya, en prononçant d'horribles menaces, sur la poitrine de son ennemi.

Les Flamands avaient sauté debout, pâle d'effroi et tremblants à la prévision d'un meurtre. Donat Kwik, lorsqu'il vit la pointe du couteau sur le sein du malheureux joueur, fut emporté par un sentiment de compassion : un cri d'anxiété lui échappa et il courut au secours de la victime. Il avait déjà mis la main sur le meurtrier pour le retenir, mais deux ou trois des assistants le saisirent et le jetèrent en arrière avec tant de violence, qu'il roula jusqu'à l'autre bout de la salle et tomba sur le dos aux pieds de ses amis.

Les deux Anversois, indignés d'une pareille cruauté, marchèrent vers les joueurs comme pour leur en demander compte ; mais à la vue d'une couple de revolvers et de trois poignards qui étaient dirigés sur eux, ils s'arrêtèrent stupéfaits, et un des étrangers leur dit en bon anglais :

— Restez tranquilles, gentlemen. Respectez la loi de la Californie, la loi de non intervention. Ce qui se passe ici ne vous regarde pas ; ce sont nos affaires.

L'homme étendu par terre, voyant qu'il devait plier sous la force de son adversaire, promit de rendre l'or disputé et demanda de pouvoir se relever.

En remplaçant l'or sur la table, il rugissait horriblement et ses yeux flamboyaient ; il était visible qu'une ardente soif de vengeance brûlait dans son cœur. Cependant, il souhaita d'un air sombre le bonsoir à ses camarades, passa son poignard dans sa ceinture et se disposait à quitter la maison, lorsqu'une injure qui lui fut adressée en guise d'adieu le fit revenir sur ses pas.

Il porta à son ennemi un violent coup de couteau, et s'enfuit vers la porte de la salle. Deux coups de pistolets retentirent et trouèrent

la porte entr'ouverte. Mais le fuyard avait disparu, et ceux qui le poursuivaient dans la rue revinrent en grommelant.

Les garçons, en entendant les coups de pistolet, étaient entrés dans la salle. On était occupé à soigner le blessé. Il avait reçu un coup de couteau au travers du bras gauche, et perdait le sang à flots ; le plancher, à ses pieds, était teint de rouge dans une grande étendue. Cela n'empêchait pas l'homme furieux de hurler et de se démenier par désir de vengeance pendant qu'on pensait son bras ; il jurait qu'il saurait trouver ce soir la même le lâche assassin, et qu'il lui logerait une balle dans la tête.

A peine son bras fut-il bandé, qu'il paya son écot et sortit de la maison avec ses compagnons en rugissant.

Les Flamands ne dirent mot et se regardèrent avec stupeur.

Deux garçons apportèrent un seau d'eau et lavèrent les taches de sang du parquet ; l'un d'eux dit en riant aux voyageurs émus :

— Ce n'est rien, gentleman. Cela vous surprend ? Vous n'êtes arrivés à San Francisco que depuis cette après-midi, n'est-ce pas ? Vous apprendrez à voir le sang avec moins d'émotion. Asseyez-vous, gentlemen. Trai-je vous chercher une bouteille de ce bon vin ?

Mais les amis, bouleversés, éprouvaient une irrésistible répugnance à rester dans cette chambre qui fumait encore du sang humain, et ils exprimèrent le désir d'être conduits immédiatement dans leur chambre à coucher.

Le garçon satisfait à leur désir et les conduisit jusqu'à la porte de la chambre, leur remit une chandelle allumée et leur souhaita la bonne nuit.

Donat Kwik entra le premier dans la chambre ; mais à peine y eut-il jeté les yeux, qu'il recula en poussant un cri étouffé et en montrant à ses camarades quelque chose qui l'effrayait.

Sur un des quatre lits était étendu un homme, haut de stature et taillé en Hercule. Sa figure était presque entièrement couverte par une barbe en désordre ; ses habits, qu'il avait ôtés, paraissaient grossiers et en guenilles ; on voyait sous son oreiller la crosse d'un revolver, et, dans son sommeil, il portait la main à un long couteau qu'il avait à sa ceinture. Il ronflait sourdement ; sa respiration faisait trembler les carreaux de vitres.

Les Anversois se mirent à rire de l'effroi de Donat et s'efforcèrent de le rassurer en lui faisant comprendre que cette personne était, comme eux, un hôte de la maison.

— Parlez bas, pour l'amour de Dieu, monsieur Creps, murmura Donat. Vous avez peut-être raison, mais je trouve néanmoins inutile et même dangereux d'éveiller ce vilain géant. Ah, quel pays. Trois dollars pour nous faire couper la gorge dans un taudis de brigands. Dormez donc, dormez en repos, camarades. Oh, que ne suis-je à Natten-Haesdonck, dans notre grenier à foin.

Les trois amis entrèrent cependant et s'approchèrent de leurs lits. Roozeman et Creps trouvèrent également qu'il serait impoli ou imprudent d'éveiller l'étranger, et ils parlèrent à voix basse de leur singulière position.

Tout à coup, une malédiction retentit dans la chambre et une voix creuse cria en anglais :

— Paix là... éteignez la chandelle.

Tremblant d'effroi, Donat éteignit la chandelle et bégaya :

— Ah, allez dans votre lit et ne dites plus rien, je crois qu'il se lève.

Victor et Jean suivirent le conseil de leur compagnon. Creps sommeilla bientôt ; Roozeman se sentait effrayé et découragé par la vie sauvage, par la rudesse et la grossièreté des habitants de la Californie, et il resta longtemps éveillé en pensant à l'événement de cette soirée.

Quant à Donat Kwik, il rêva toute la nuit d'assassins avec de grandes barbes en désordre, de longs couteaux et de revolvers à six coups.

Enfin, cédant à la fatigue, ils s'endormirent tous les trois.

(La suite au prochain numéro.)

Le Remède du Père Mathieu

Guérit l'intempérance d'une manière prompt et radicale en faisant disparaître complètement chez les victimes de cette funeste passion le désir de boire des liqueurs alcooliques. Cette préparation est tout à la fois un frémont, un tonique et un altérant ; elle chasse la fièvre qui consume l'intempérant et lui fait éprouver le désir immodéré de boire ; elle rend la vigueur à l'estomac et au foie qu'une existence désordonnée a paralysé presque toujours, et fortifie en même temps le système nerveux. — Le lendemain d'une orgie, une seule ou plusieurs de ces préparations fera disparaître toute dépression mentale et physique, et elle guérit aussi toutes sortes de fièvres, la dyspepsie et le torpeur du foie, même lorsque ces maladies proviennent de toute autre cause que l'intempérance. Une brochure donnant de plus amples détails sera expédiée gratuitement sur demande. Prix : \$1 la bouteille. En vente chez tous les pharmaciens. Seul agent pour le Canada,

S. LACHANCE, Pharmacien

446, rue Ste-Catherine Montréal

Drogues malfaisantes.

Combien de femmes et d'enfants meurent lentement ou plutôt succombent à l'usage excessif de remèdes ou de drogues malfaisantes, auxquelles on donne le nom de remèdes et dont personne ne connaît la composition ? Pourtant ces personnes pourraient être guéries facilement par l'usage des Amers de Houblon, de buchu, de mandragore et de dent de lion etc., remède si pur, si simple et si inoffensif que la femme la plus délicate comme l'enfant en bas âge peuvent en faire l'usage en toute confiance. Faites en l'essai. Voir l'annonce dans une autre colonne.

UN PROCÈS INTÉRESSANT EN FRANCE

TRIBUNAL CIVIL: M. ET MME AUCHER. — SÉPARATION DE CORPS

Il n'est aucune mère, aucune femme qui n'ait été émue des infortunes de Mme Aucher.

Nous avons raconté, il y a quelques mois, dit le *Figaro*, la triste histoire de cette malheureuse mère, privée de son jeune fils par un mari indigne, et le faisant rechercher en vain, de Londres à Lisbonne, de Lisbonne au Sénégal, du Sénégal à Buenos-Ayres.

Aujourd'hui, Mme Aucher ignore, hélas ! si son enfant est mort ou vivant, s'il a pu supporter les fatigues d'un long voyage, et si la fièvre jaune, si meurtrière pour les Européens, n'a pas emporté le pauvre petit être, emmené, à quatre ans et demi, dans l'Amérique du Sud.

La justice française sera probablement impuissante à lui rendre l'enfant adoré. Mais Mme Aucher est mère ; c'est dire que rien ne saurait la décourager, la désespérer.

Elle s'adresse en ce moment au tribunal civil pour obtenir des juges, avec sa séparation de corps, la garde légale de l'enfant. Son procès a occupé toute l'audience de la 1re Chambre.

Me Carraby a prêté à cette malheureuse femme l'éloquent appui de sa parole, et c'est à la plaidoirie qu'il a prononcée que nous empruntons le compte-rendu qui va suivre.

Il y a cinq ans passés que M. et Mme Aucher sont mariés.

M. Albert Aucher, le mari, est le fils d'un magistrat éminent, mort l'hiver dernier, conseiller à la Cour de cassation.

Mme Aucher, née Carmen Legrell, est née au Nicaragua. Elle est fille sans fortune d'un père aventureux qui, après avoir vainement poursuivi la richesse dans des spéculations cosmopolites, a fini par mourir petit employé de banque dans une administration française.

C'est auprès de Blois que M. Albert Aucher, alors chef du cabinet de M. Fournier-Sarloveze, préfet de Loir-et-Cher, connut la jeune fille. Il l'aima, et il lui faut savoir gré de ce qu'il ait voulu qu'elle fût sa femme, alors qu'il était riche et qu'elle apportait en dot à peine quelques billets de mille francs, dou de parents généreux.

Au moment de son mariage, M. Albert Aucher avait en perspective tout un avenir dans l'administration. Mais il n'était point séduit par ce que l'on nomme les carrières libérales ; il aimait mieux, l'homme pratique, qu'on pût un jour le définir en ces termes si alléchants dans leur banalité : "C'est un homme qui a fait sa fortune dans le commerce." C'est ainsi qu'on le vit tour à tour fabricant de chaussures à Angers, fournisseur d'équipements militaires à Lyon, enfin, en 1878, commerçant en cuirs à Paris.

Il n'apparaît pas que ces diverses entreprises aient réussi à M. Albert Aucher. Mais il est certain que sa femme lui fut d'un grand secours et qu'elle montra une entente véritable des affaires, tenant les livres, dirigeant les ouvriers, s'éloignant enfin de toutes les frivolités qui tentent d'ordinaire les jolies femmes ; et elle avait droit à ce titre.

Un enfant, le petit Georges, était né en 1875.

C'est alors que le trouble entra dans le ménage.

Me Carraby, l'avocat de Mme Aucher, explique qu'à partir des derniers jours de 1879, M. Aucher s'éloigna complètement du domicile conjugal ; quand il revenait, c'était pour frapper sa femme et lui cracher au visage. Enfin, le 1er janvier 1880 il la poussa à bout en lui annonçant qu'il allait mettre en pension son fils, un enfant de quatre ans et demi ! Cette fois, Mme Aucher ne pouvait reculer. Elle se déterminait à saisir la justice, et c'est dans ces circonstances qu'elle demanda sa séparation de corps.

Elle se retira avec son enfant au couvent des Dames du Saint-Sacrement, 76,

rue du Rocher, et elle prévint son mari en ces termes :

Je me retire avec Georges dans un asile sacré. J'y puiserai, en attendant le jugement, la force de prier encore pour vous, qui avez abreuvé d'amertume ma vie dévouée et honnête.

Mme Aucher s'excusa aussi auprès de M. Aubépin, président du tribunal civil, d'être ainsi "forcée de livrer à la publicité le nom respecté de son beau-père, le conseiller," et elle ajoutait dans cette lettre :

M. Aucher me reproche d'élever mon fils dans la haine de Dieu et de son père ! Monsieur le Président, indiquez-moi votre heure. Je vous conduirai l'enfant, vous verrez s'il est impie !

Au milieu de ces préliminaires d'un douloureux débat, M. Aucher père mourut subitement au moment où il venait voir son petit-fils au couvent.

Sa belle-fille se montra très-affectée de cette mort. Elle écrivit à son mari une lettre touchante. Elle lui dit :

Plus de séparation ! Pleurons ensemble. Il y a dans la vie des moments où il faut savoir tout oublier.

Vous êtes malheureux ; je ne veux plus savoir que cela. Puisque nous n'avons pu nous réunir autour d'un berceau, réunissons-nous autour d'un cercueil !

M. Aucher resta sourd à ces instances. Sur le billet de faire-part de la mort de son père, il ne fit même pas figurer le nom de sa femme.

Celle-ci, désespérée, lui écrivit encore :

Soit, vous voulez la séparation ! Si la présence de votre fils est un adoucissement à votre douleur, venez le voir ici le jeudi et le dimanche ; emmenez-le jusqu'au soir. N'ayez crainte de ma présence. Je ne serai pas là. Vous ne verrez que la supérieure.

C'est à la suite d'une de ces visites, le 28 février dernier, que M. Aucher disparut avec son fils.

Il devait le ramener au couvent à quatre heures. Georges ne reparut pas. Son père écrivit : "Mon fils dîna avec moi ce soir."

Le soir, la mère attendait, haletante Vers neuf heures, un coup de sonnette ! Enfin, était-ce son fils ?

C'était un messager de M. Aucher, porteur de cette lettre fatale :

Les événements me forcent de quitter la France avec mon fils. Je prie Dieu qu'il vous rende le sentiment de vos devoirs.

Mon notaire vous paiera une pension de 260 francs par mois.

Ce fut pour l'infortunée Mme Aucher un coup de foudre. Mais c'était une femme courageuse.

Elle prévint immédiatement la police, on fit des recherches à Paris, dans les grandes villes, dans les ports de mer. Ce fut en vain !

Mme Aucher, guidée par une sorte de divination maternelle, fut convaincue que son mari était passé en Angleterre. Elle se résolut au voyage. Mais que faire ? elle n'avait aucune ressource. M. Aucher, avant de partir, avait touché à la Banque de France toutes les valeurs dépendant de la communauté. Enfin, quelques âmes charitables lui prêtèrent quelques cents francs. Elle se rendit à Londres. Là, visitant elle-même les hôtels, les auberges, elle découvrit dans un quartier pauvre une maison dans laquelle les registres indiquaient le passage d'un Français, accompagné d'un enfant de quatre ans et demi. Le nom lui était inconnu. Quelque chose fit pressentir à Mme Aucher que ce nom était faux ; que cet homme, c'était son mari ; que cet enfant, c'était son fils ! On lui apprit que les deux voyageurs étaient partis pour Southampton.

Elle y courut. La pauvre femme ne s'était pas trompée. Ces deux inconnus de Londres étaient bien M. Aucher et son enfant, mais quand elle arriva, le navire qui les emportait disparaissait au large !

De retour en France, Mme Aucher eut encore une lueur d'espoir inattendu. On lui apprit que le navire sur lequel étaient embarqués son mari et son fils devait relâcher à Lisbonne avant de faire voile pour l'Amérique du Sud. Elle écrivit à M. Laboulaye, notre ministre en Portugal, et le supplia d'user de son influence pour provoquer le débarquement de son fils.

M. Laboulaye fit tous les efforts qu'un homme de cœur pouvait tenter. Il vit M. Aucher sur le pont du navire ; mais il refusa de rendre l'enfant. Le vaisseau reprit la pleine mer.

Cependant, Mme Aucher avait obtenu du président du tribunal civil une ordonnance qui prescrivait que son fils lui serait rendu, en quelque pays qu'il fût trouvé, et dût-on faire intervenir la force armée.

On télégraphia cette ordonnance à Dakar (Sénégal), où devait arrêter le navire. Elle arriva trop tard.

Aujourd'hui M. Aucher a recommencé, dans l'Amérique du Sud, sa vie de négociant aventureux et inconsistant. L'enfant vit-il, est-il mort ? Mme Aucher n'en sait rien. Elle n'a pas eu une seule lettre de son mari !

La jeune femme, qui a été réduite, pour vivre, à se faire admettre dans l'administration des téléphones Edison, aux appointements de 100 francs par mois, et dont la mère est morte de chagrin, demande au Tribunal de prononcer, indépendamment de la séparation de corps contre M. Aucher, par confirmation du jugement par défaut précédemment rendu, 200 francs de dommages-intérêt par jour, aussi longtemps qu'il n'aura pas rendu son enfant à sa mère. Elle espère "obtenir avec de l'argent quelque chose de cet homme, puisqu'il n'y a rien à faire du côté du cœur."

ALBERT BATAILLE.

UN VOILE DE \$5,000

Le voile de mariée que la ville de Bruxelles a fait faire pour la princesse Stéphanie, est exposé à l'Hôtel-de-Ville ; il y a un droit d'entrée de 10 centimes (2 sous) pour les pauvres.

Ce voile, tout en point à l'aiguille, industrie essentiellement bruxelloise, est, à part son mérite artistique, la seule pièce de ce genre ou plutôt de semblable dimension qui ait jamais été exécutée à Bruxelles.

Il n'a pas moins de 3 mètres 26 de longueur sur 3 mètres de largeur ; commencé il y a trois mois, il vient d'être achevé, et l'on calcul que les 150 ouvrières qui y ont collaboré ont employé 9,000 journées de travail.

Il coûte 25,000 francs.

Voilà pour la partie matérielle. Au centre du voile se détache l'écusson de l'Autriche-Hongrie, à droite et à gauche les armes de la ville de Bruxelles, surmontant des motifs d'ornementation qui retiennent la bordure, formée à droite des armes des neuf provinces, à gauche des écussons autrichiens, et au centre de l'écusson belge. Ils sont reliés entre eux par une chaîne de fleurs ; au-dessus de cette bordure court une rivière ornée de motifs d'ornementation, laissant échapper par-ci par là une fleur.

Tout le voile est parsemé de fleurs, de fougères et de plantes ornementales admirablement travaillées.

LES ÉCHECS

MONTRÉAL, 23 septembre 1880.

Pour nouvelles littéraires, s'adresser à Mr le Dr T. LAMOURÉUX, 589, rue Ste-Catherine. Pour problèmes, parties, etc., à Mr O. TREMPÉ, 698, rue St-Bonaventure, Montréal.

SOLUTIONS JUSTES

Problème No. 235.—MM. V. Gagnon, F. Côté, Z. De-launais, Québec ; Un ami des Échecs, Ottawa ; Trifuvien, Trois-Rivières ; F. Dugas, M. Toupin, Montréal ; M. Lalandy, New-York ; N. O. Paquin, Montréal ; L. O. P., Sherbrooke.

CORRESPONDANCE.

J. W. S., Montréal.—Journaux reçus. Merci. L. O. P. Sherbrooke.—Nous vous répondrons par lettre. Avez-vous fini du catalogue ?

NOUVELLES.

—Des correspondances de Vienne parlent d'un Congrès National d'Échecs qui se tiendra à Graz, Styrie, dans les premiers jours du mois prochain ; le Congrès sera ouvert aux joueurs d'Autriche et d'Allemagne. L'archiduc Ludwig a offert en prix une coupe d'un grand prix.

—Le *Globe Democrat* a ouvert un concours de problèmes d'échecs ; chaque concurrent devra envoyer un problème en 3 coups, inédit, sans condition. Les prix sont comme suit : 1er prix, deux volumes du *Chess Monthly*, 1848-49, et le *Huddersfield College Magazine*

1877 ; 2e prix, *Walker's Art of Chess Play* et le *Globe Democrat* pour un an ; 3e prix, Livre du Congrès d'Échecs de Chicago, et le *Globe* pour un an.

TOURNOI D'ÉCHECS PAR CORRESPONDANCE DE HAMILTON.

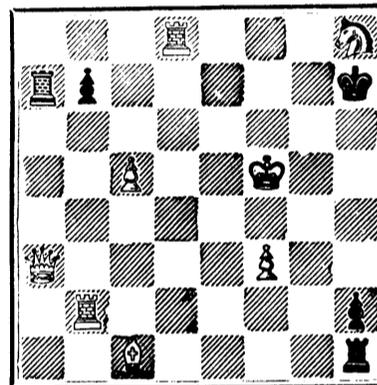
Parties terminées du 1er juillet au 31 août 1880.

No.	Attaque et Défense.	Vainqueurs.	Remises.	Débuts.	Nom. de coups.
20	Shaw vs Narraway	Brathwaite	Remise	Ruy Lopez	37
21	Hendricks vs Brathwaite	Shaw	Remise	Gambit Evans	17
22	Hobvin vs Shaw	Robertson	Remise	Gambit du R	12
23	Kittson vs Judd	Narraway	Remise	Gambit du R refusé	41
24	Robertson vs Ryall	Narraway	Remise	Gambit Evans	41
25	Burque vs Narraway	Hicks	Remise	do	41
26	Hicks vs Judd	Forster	Remise	Début irrégulier	41
27	Hobvin vs Judd	Hicks	Remise	Gambit du R	37
28	Shaw vs Forster	Hicks	Remise	Gambit Evans	31
29	Hicks vs Mohle	Burque	Remise	Début irrégulier	33
30	Burque vs Mohle	Burque	Remise	Ruy Lopez	33
31	Ryall vs Burque	do	Remise	Gambit Evans	40
32	Hood vs Forster	Henderson	Remise	Gambit Kizdrinski	40
33	Henderson vs Clawson	Henderson	Remise	Défense Petroff	34
34	Henderson vs Hendricks	do	Remise	Défense Petroff	34
35	Brathwaite vs Clawson	Brathwaite	Remise	Partie du P. D.	37
36	Ryall vs Wylde	Wylde	Remise	Gambit Evans	37
37	Hood vs Burque	Hood	Remise	do	36
38	Robertson vs Kittson	Kittson	Remise	Défense des 2 C	33
39	Narraway vs Forster	Forster	Remise	Ruy Lopez	35
40	Forster vs Clawson	Hicks	Remise	Gambit Evans	35
41	Hicks vs Ryall	Hicks	Remise	Début irrégulier	46
42	Mohle vs Hood	Hood	Remise	do	46
43	Burque vs Henderson	Henderson	Annulée	Ruy Lopez	46

PROBLÈME No. 238.

Composé par M. EMILE PRADIGNAT, France.

NOIRS.



BLANCS.

Les Blancs jouent et font mat en 2 coups.

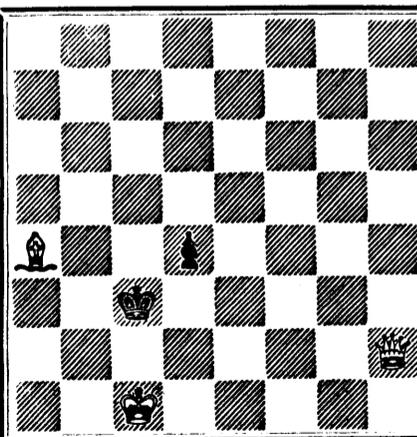
Solution du problème No. 235.

Blancs. Noirs.
1 F e8 R 1 1
2 Mat selon le coup des Noirs.

PROBLÈME No. 239.

Composé pour *L'Opinion Publique* par M. FAYSSÉ, père, Beauvoisin (Gard), France.

NOIRS.



BLANCS.

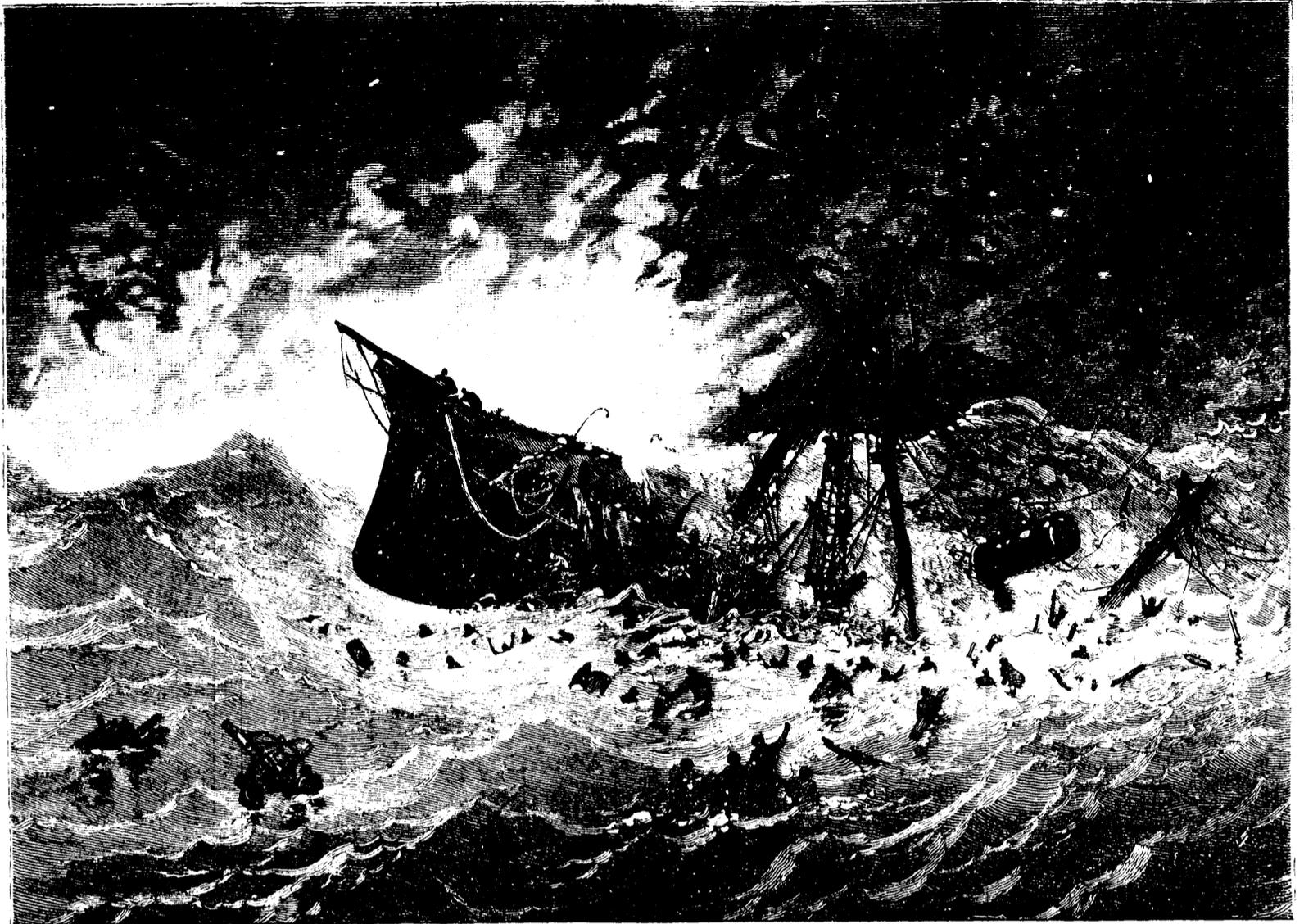
Les blancs jouent et font mat en 3 coups.

Solution du problème No. 236.

Blancs. Noirs.
1 C 3e D, échec déc. 1 R 6e R, 4e D ou 5e F
2 D 2e F R ou P 8e C fait F, mat.

On avait confié à madame Z... un petit chien, qu'on vint lui reprendre quelques jours après.

—Pauvre bête, fit-elle, devant son domestique, elle était déjà habituée à moi. Le domestique, de son air le plus gracieux : —Mais tout le monde, s'habitue à madame.



NAUFRAGE DU VAPEUR *VERA CRUZ* SUR LA COTE DE LA FLORIDE

ZWANZIG

ENGLISH

W. PAULSEN

MASON

STEINITZ

MINOWITZ

ZUKERTORT



SCHALLOP

SCHWARZ

BLACKBURNE

L. PAULSEN

TOURNOI INTERNATIONAL D'ÉCHECS A WIESBADEN

70 caises venant d'être reçues

ET CONTENANT

2500 pièces de Tweeds pour habillements d'automne.
150 pièces de meltons et étoffes nouvelles pour pardessus d'automne.
250 pièces de draps de castor pour pardessus pesants.

et

600 pièces de draps assortis pour manteaux.

A 30 par cent de moins que partout ailleurs.

CHEZ

DUPUIS FRERES

605, Rue Ste-Catherine, 605

(COIN DE LA RUE AMHERST)

A L'Enseigne des DEUX BOULES NOIRES MONTREAL.

Les annonces de naissances, mariages et décès sont insérées à raison de cinquante centins.

DÉCÈS

Le 17 de septembre 1880, à Ste-Anne du Bout-de-l'Île, à l'âge d'un mois, Béatrice-Hélène, enfant de G. Madore. Ecr., M.D.

LE JEU DE DAMES

Adresser toutes les communications concernant le Jeu de Dames à M. J.-E. T., bureau de L'Opinion Publique, Montréal.

AUX CORRESPONDANTS.

Solutions justes du Problème No. 231

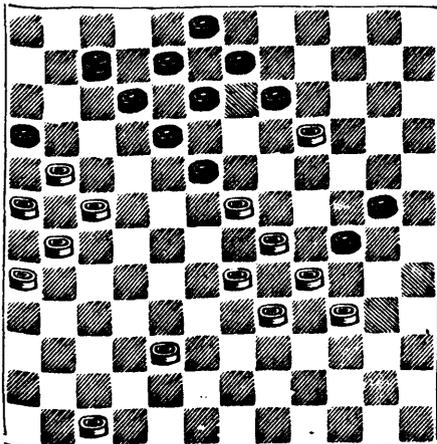
Montréal:—N. Chartier, J.-O. Pément, R.-H. Denis.

Québec:—N. Langlois, J. Lemieux, François Bernard, P. L'Heureux.

Saint-Hyacinthe:—MM. F. Charbonneau et Joseph Poullet, E. Laplante, Z. Vézina.

PROBLÈME No. 233

Composé par M. J. PLAONOL, France.



BLANCS.

Les Blancs jouent et gagnent.

Solution du Problème No. 231

Les Blancs jouent de	Les Noirs jouent de
13	8
71	65
66	60
65	59
57	50
69	62
55	49
34	28
28	6
6	72 et gagnent.

Mères! Mères!! Mères!!!

Etes-vous troublées la nuit et tenues éveillées par les souffrances et les gémissements d'un enfant qui fait ses dents? S'il en est ainsi, allez chercher tout de suite une bouteille de SIROP CALMANT DE MME WINSLOW. Il soulagera immédiatement le pauvre petit malade—cela est certain et ne saurait faire le moindre doute. Il n'y a pas une mère au monde qui, ayant usé de ce sirop, ne vous dira pas aussitôt qu'il met en ordre les intestins, donne le repos à la mère, soulage l'enfant et rend la santé. Ses effets tiennent de la magie. Il est parfaitement inoffensif dans tous les cas et agréable à prendre. Il est ordonné par un des plus anciens et des meilleurs médecins du sexe féminin aux États-Unis. Les instructions nécessaires pour faire usage du sirop sont données avec chaque bouteille. Exiger le véritable qui porte le fac-simile de CURTIS et PERKINS sur l'enveloppe extérieure. En vente chez tous les pharmaciens. 25 cents la bouteille. Se méfier des contrefaçons.

Toux.—Les *Brown Bronchial Troches* sont propres à guérir la TOUX, le MAL DE GORGE, l'ENROUEMENT et les AFFECTIONS DES BRONCHES. Depuis trente ans que ces TROCHISQUES sont en usage, ils n'ont fait que gagner en popularité. Ce n'est rien de neuf, mais ils ont été expérimentés depuis bien longtemps et ils ont mérité d'être rangée au nombre de ces rares remèdes qui procurent une guérison certaine dans le siècle où nous vivons.

La Gorge.—LES TROCHISQUES DE BROWN POUR LES BRONCHES agissent directement sur les organes de la voix. Ils ont un effet extraordinaire sur tous les désordres de la Gorge et du Larynx, rétablissant le son de la voix éteinte, soit par le froid ou par épuisement, et la rend claire et distincte. Les *Orateurs* et les *Chanteurs* reconnaissent l'utilité des TROCHISQUES.

Un RHUME, une TOUX, un CATARRHE un MAL DE GORGE exigent une attention immédiate, vu qu'en les négligeant on peut devenir pulmonaire à un degré incurable. "LES TROCHISQUES DE BROWN POUR LES BRONCHES" vous donneront toujours un soulagement. Défiez-vous des contrefaçons, elles sont très nuisibles. Les véritables "Brown's Bronchite Troches" se vendent seulement par boîtes.

AU CLERGE

LE PROTESTANTISME jugé et condamné par le protestants. Avec le double compte-rendu d'une discussion publique entre l'auteur et un ministre. Par M. L'ABBÉ GUILLAUME, Curé de St. André-Avellin. Approuvé et recommandé par Mgr. l'Évêque d'Ottawa. 500 pages 8vo.—impression de luxe—broché.....\$1.00 même par la poste.....\$1.20

S'adresser à

LA CIE. DE LITHO. BURLAND, 5 et 7, Rue Bleury, Montréal

Prix du Marché de Détail de Montréal

Montréal, 17 sept. 1880.

FARINE	c.	q.	c.
Farine de blé de la campagne, par 100 lbs	2 90	à	3 00
Farine d'avoine.....	2 00	à	2 25
Farine de blé-d'Inde.....	1 60	à	1 90
Sarrasin.....	1 60	à	1 80
GRAINS			
Blé par minot.....	1 50	à	1 70
Pois do.....	0 80	à	0 90
Orge do.....	0 75	à	0 90
Avoine par 40 lbs.....	0 35	à	0 40
Sarrasin par minot.....	0 45	à	0 50
Mil do.....	3 00	à	3 50
Lin do.....	0 00	à	0 00
Blé-d'Inde do.....	0 70	à	0 75
LAITERIE			
Beurre frais à la livre.....	0 25	à	0 30
Beurre salé do.....	0 22	à	0 26
Fromage à la livre.....	0 09	à	0 11
VOLAILLES			
Dindes (vieux) au couple.....	1 20	à	1 30
Dindes (jeunes) do.....	0 00	à	0 00
Oies au couple.....	1 00	à	1 20
Canards au couple.....	0 50	à	0 60
Poules do.....	0 50	à	0 60
Poulets do.....	0 39	à	0 40
LÉGUMES			
Pommes au baril.....	2 00	à	2 75
Patates au sac.....	0 45	à	0 50
Fèves par minot.....	1 20	à	1 49
Oignons par tresse.....	0 04	à	0 05
GIBIERS			
Canards (sauvages) par couple.....	0 00	à	0 60
do noirs par couple.....	0 00	à	0 00
Pleviers par douzaine.....	0 00	à	0 00
Bécasses au couple.....	0 00	à	0 00
Pigeons domestiques au couple.....	0 15	à	0 20
Perdrix au couple.....	0 00	à	0 00
Tourtes à a douzaine.....	0 00	à	0 00
VIANDES			
Bœuf à la livre.....	0 05	à	0 10
Lard do.....	0 08	à	0 10
Mouton do.....	0 10	à	0 15
Agneau do.....	0 08	à	0 10
Lard frais par 100 livres.....	6 50	à	8 00
Bœuf par 100 livres.....	5 50	à	6 00
Lièvres.....	0 00	à	0 00
DIVERS			
Sucre d'étable à la livre.....	0 08	à	0 12
Sirop d'étable au gallon.....	0 80	à	1 00
Miel à la livre.....	0 08	à	0 10
Œufs frais à la douzaine.....	9 10	à	0 12
Haddock à la livre.....	0 05	à	0 01
Saindoux par livre.....	0 10	à	0 16
Peaux à la livre.....	0 07	à	0 11

Marché aux Bestiaux

Bœuf, 1re qualité, par 100 lbs.....	\$ 33 00	à	4 00			
Bœuf, 2me qualité.....	2 75	à	3 75			
Vaches à lait.....	15 00	à	25 00			
Vaches extra.....	25 00	à	40 00			
Veaux, 1re qualité.....	4 00	à	5 00			
Veaux, 2me qualité.....	2 00	à	3 00			
Veaux, 3me qualité.....	1 00	à	2 00			
Foin, 1re qualité, par 100 boîtes.....				\$ 7 00	à	8 00
Foin, 2e qualité.....				5 00	à	6 00
Paille, 1re qualité.....				5 00	à	6 00
Paille, 2me qualité.....				3 00	à	4 00

LA POUDRE ALLEMANDE SURNOMMÉE

THE COOK'S FRIEND

NE FAILLIT JAMAIS ET EST

Vendue chez tous les Epiciers respectables.

PROVERBES

"Nul ne peut être malade lorsque l'estomac, le sang, le foie et les reins sont dans un état sain, et c'est ce qu'on obtient en se servant des Amers de Houblon."

"Les Amers de Houblon sont toniques, très nourrissants, un appétitif puissant, un fortifiant et le premier crastif du temps."

"Impossible d'être longtemps malade si vous faites usage des Amers de Houblon."

"Pourquoi tant de guérisons opérées par les Amers de Houblon?"

"Parce qu'ils donnent une bonne digestion, enrichissent le sang et donnent le bon fonctionnement à tous les organes."

"Quelle que soit la maladie dont vous souffrez ou l'état de votre esprit, soyez certain que les Amers de Houblon vous feront du bien."

"N'oubliez pas que les Amers de Houblon ne font jamais de mal, mais toujours du bien, et cela, toujours et sans cesse."

"Servez-vous des Amers de Houblon pour purifier votre sang, régulariser votre estomac et vous donner une bonne haleine."

"Les Amers de Houblon calment les nerfs et provoquent le sommeil réparateur."

"Les Amers de Houblon font disparaître la torpeur du foie et la maladie des voies urinaires, deux causes de trouble dans l'organisation et qui mettent la santé en danger."

Essayez les AMERS DE HOUBLON pour la Toux et toute autre douleur.

A vendre chez tous les pharmaciens.

BOTANIQUE

"Cours Élémentaire de BOTANIQUE et FLORE DU CANADA," à l'usage des maisons d'éducation, par L'ABBÉ J. MOYEN, professeur de sciences naturelles au collège de Montréal.

1 Volume in-8 de 334 pages orné de 46 planches. Prix Cartonné, \$1.20.—Par la poste, \$1.30. \$12.00 la douzaine—et frais de port.

Le Cours Élémentaire seul (62 pages et 31 planches) Cartonné, 40c.—\$4.00 la douzaine. Le même, broché 30c.—\$3.00 la douzaine.

S'adresser à

LA CIE. DE LITHO. BURLAND, 5 et 7, Rue Bleury, Montréal.

AUX VISITEURS DE L'EXPOSITION

DE

L'EXPOSITION

—000—

Il est de votre intérêt après avoir visité la grande Exposition de visiter aussi le Grand Magasin de Nouveauté

A. PILON & Cie.,

647 & 649, Ste-Catherine,

MONTREAL

—000—

C'est le plus grand, le plus beau, le mieux assorti et l'établissement où l'on peut acheter à meilleur marché. Les personnes de la campagne qui viennent à la ville pour visiter l'exposition, feront bien d'en profiter pour faire leurs achats d'automne. Une visite à ce superbe établissement les convaincra qu'ils peuvent acheter les marchandises qu'ils ont besoin à meilleur marché que partout ailleurs,

AUX VISITEURS DE L'EXPOSITION.

—000—

Les personnes qui ont besoin de fourrures feront bien de profiter de leur visite en visitant l'établissement.

DEROME & LEFRANCOIS

Chapeliens et

614 RUE

SAINTE-CATHERINE,

où ils seront certains de trouver un assortiment considérable de fourrures de toutes



Manchonnières

sortes à grand marché et de qualité supérieure.

N.B.— On répare toutes sortes de fourrures à court délai et prix réduits.

1880 -- AUTOMNE -- 1880

GRAND ETALAGE DE MARCHANDISES NOUVELLES
BAS PRIX SANS PRECEDENT !

Chaque département est on ne peut mieux assorti. Draps, Tweeds, Etoffes à Robe, Cachemires, Merinos, Flanelles, Toiles, Lainages, Articles de Modes, Fleurs, Plumes, Chapeaux, etc., etc. Allez faire vos achats d'automne au Magasin du Véritable Bon Marché, chez

LETENDRE, ARSENAULT & Cie.,

591, RUE SAINTE-CATHERINE, 591,

Entre les Rues Amherst et Wolfe. MONTREAL

FER BRAVAIS

Adopté dans tous les Hôpitaux. (FER DIALYSÉ BRAVAIS) Recommandé par tous les Médecins.

Contre ANÉMIE, CHLOROSE, DÉBILITÉ, ÉPUISEMENT, PERTES BLANCHES, etc.

Le Fer Bravais (fer liquide en gouttes concentrées) est le seul exempt de tout acide; il n'a ni odeur, ni saveur et ne produit ni constipation, ni diarrhée, ni échauffement, ni fatigue de l'estomac; de plus c'est le seul qui ne noircisse jamais les dents.

C'est le plus économique des ferrugineux, puisqu'un flacon dure un mois.

Dépôt Général à Paris, 13, r. Lafayette (près l'Opéra) et toutes Pharmacies.

Bien se méfier des imitations dangereuses et exiger la marque de fabrique ci-contre.

Envoi gratis sur demande affranchie d'une intéressante brochure sur l'Anémie et son traitement.

A Montréal: MM LAVIOLETTE & NELSON.

LA PLUS GRANDE EXPOSITION DU CANADA

Déploiement colossal

DES

Merveilles de l'Art

DANS LA CITÉ DE

MONTREAL,

LES

14, 15, 16, 17, 18, 20, 21, 22, 23 et 24

SEPTEMBRE

Programme sans précédent sur le continent; quinze jours d'amusements et de réjouissance de toutes sortes.

Huit magnifiques bâtisses pour l'exposition. Le plus beau terrain que l'on puisse voir sur le continent pour une exposition.

L'exposition comprendra d'abord un immense déploiement de machines, en mouvement, montrant les différents procédés de diverses fabrications, et des spécimens des produits agricoles, horticoles, industriels et minéraux du Canada et du monde entier.

Les amusements qui accompagneront l'exposition sont nombreux et dignes d'attirer une foule immense. Il ne sera peut-être jamais offert un spectacle aussi complet au Canada.

Tournoi de Crosse

Consistant en une série de parties devant être jouées entre les meilleurs Clubs du monde entier, et offrant une magnifique occasion de voir pleinement du coup-d'œil unique qu'offre notre jeu national.

Expériences de torpilles

Dans le port, faisant voir les effets terribles de ces effroyables engins de guerre.

Splendide feu d'artifice

Accompagné d'une illumination de la Montagne au Feu de Bengale, d'une magnifique exhibition de pièces montées, de la décharge de deux cents bombes énormes éclatant dans les airs et laissant échapper des myriades d'étoiles multicolores.

Ascensions en ballon

Grandes fêtes musicales

Jeux athlétiques

Expériences de la lumière électrique

Musique tous les soirs sur les carrés publics par trois fanfares militaires de premier ordre

Excursions à bon marché de toutes les parties du pays et des Etats-Unis

VOIR LE PROGRAMME

M. E. DUNCAN SNIFFIN est autorisé à signer des contrats pour annoncer dans L'OPINION PUBLIQUE, à nos plus bas prix, à nos bureaux, au ASTOR HOUSE, NEW-YORK.

CE JOURNAL se trouve sur la liasse, dans le Bureau d'Annonces de M.M. (GEO. P. ROWELL & CIE., (No. 10, RUE SPRUCE), où les contrats peuvent y être passés pour les annonces de NEW-YORK.

20 Cartes-Chromo, 1011 Bouton de Rose, ou 25 Devises Florales avec nom, 10 cts. — Cie. de Cartes NASSAU, N.Y.



CHEMIN DE FER Q.M.O. & O.

CHANGEMENT D'HEURES

A partir de Mercredi, le 23 JUN 1880, les trains partiront comme suit:

	MIXTE.	MALLE.	EXPRESS
Départ de Hochelaga pour Hull.....	1.00 am	8.30 am	5.15 pm
Arrivée à Hull.....	10.30 "	12.40 pm	9.25 pm
Départ de Hull pour Hochelaga.....	1.00 "	8.20 am	5.05 pm
Arrivée à Hochelaga.....	10.30 "	12.30 pm	9.15 pm
Départ de Hochelaga pour Québec.....	6.00 pm	10.00 pm	03.00 pm
Arrivée à Québec pour Hochelaga.....	8.00 "	6.30 am	9.25 pm
Départ de Hochelaga pour St. Jérôme.....	5.30 pm	9.30 pm	10.10 am
Arrivée à St. Jérôme.....	7.15 "	6.30 am	4.40 pm
Départ de St. Jérôme pour Hochelaga.....	5.30 pm	MIXTE.	
Arrivée à Hochelaga.....	7.15 "	6.45 am	
		9.00 "	

(Trains locaux entre Hull et Aylmer.)

Les trains quittent la Gare du Mile-End, Sept minutes plus tard. Sur tous les Trains pour Passager il y a des magnifiques Chars-Palais et des Chars-Dortoirs élégants sur les Trains de Nuit.

Les Trains allant à et venant de Ottawa font rencontre avec les trains allant à et venant de Québec. Les Trains du Dimanche partent de Montreal et de Québec à 4 p.m.

Tous les trains font leur parcours d'après l'heure de Montreal.

BUREAU GÉNÉRAL, 13 Place d'Armes. BUREAU DES BILLETS, 13 Place d'Armes, 202 Rue St. Jacques, Montréal. Vis-à-vis l'Hôtel St. Louis, Québec.

L. A. SÉNÉCAL, Surintendant-Général.



Chemin de Fer du Pacifique Canadien

Soumissions pour matériel roulant

Le temps pour recevoir les soumissions pour fournir le matériel roulant pour le Chemin de Fer du Pacifique Canadien devant être livré durant les quatre prochaines années, est de nouveau prolongé jusqu'au PREMIER OCTOBRE prochain.

Par ordre, F. BRAUN, Secrétaire.

Dép. des chemins de fer et canaux, Ottawa, 20 juillet 1880.



CHEMIN DE FER DU PACIFIQUE

Soumissions pour matériel roulant

On demande des soumissions pour la fourniture du matériel roulant, qui doit être livré sur la ligne du chemin de fer du Pacifique, dans le cours des quatre années prochaines. Les entrepreneurs devront s'engager à fournir chaque année:

- 20 locomotives.
- 16 wagons de première classe, ou wagons-lits, selon que pourra l'exiger le Département.
- 20 wagons de seconde classe.
- 3 wagons d'express ou de bagage.
- 3 wagons de poste et wagons fumoirs.
- 240 wagons de fret couverts.
- 100 wagons de fret découverts.
- 2 charrettes pour le déblayage de la voie.
- 2 charrettes à neige.
- 2 charrettes en saillie.
- 50 wagons d'équipe.

Le tout devra être manufacturé dans la Puissance du Canada et livré sur le parcours du chemin de fer du Pacifique, à Fort William ou dans la province de Manitoba. En s'adressant au bureau de l'ingénieur en chef, à Ottawa, le ou après le 15ème jour de MARS prochain, on pourra obtenir les dessins, les spécifications ou autres détails.

Le soussigné recevra les soumissions jusqu'à JEUDI le PREMIER jour de JUILLET prochain.

Par ordre, F. BRAUN, Secrétaire.

Dép. des chemins de fer et des canaux, Ottawa, 7 février 1880.

M. J. H. BATES, Agent d'Annonces (bâtisses du Times), est autorisé à signer tous contrats pour annonces, à nos plus bas prix, pour être insérées dans L'Opinion Publique.

L'OPINION PUBLIQUE est imprimée aux Nos. 5 et 7, rue Bleury, Montréal, Canada, par la COMPAGNIE DE LITHOGRAPHIE BURLAND (LIMITÉE.)